



S.M le Roi préside la cérémonie de présentation du nouveau programme d'investissement vert du groupe OCP et de signature du protocole d'accord entre le gouvernement et l'OCP relatif à ce programme

Page 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9787

Lundi 5 Décembre 2022

Ministère de l'Education nationale et Syndicats

Une réunion pour pas grand-chose

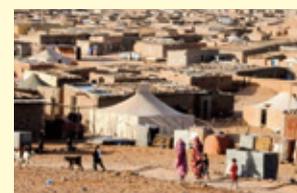
Propositions ministérielles bien en deçà des attentes



Ph : Archives

Page 4

Un récent mouvement pour la paix éclot des cendres du polisarrio Haj Ahmed Barikallah, ancien responsable dans les rangs des séparatistes, démasque les pratiques mafieuses de la bande polisarrienne des sept



Page 2

Mohamed Salem Cherkaoui
Le Maroc, principal contributeur à l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif



Page 5

Youssef En-Nesyri : *Nous continuerons l'aventure au Mondial avec la même détermination*



Pages 21-22-23

Un récent mouvement pour la paix éclot des cendres du polissario

Haj Ahmed Barikallah, ancien responsable dans les rangs des séparatistes, démasque les pratiques mafieuses de la bande polissarienne des sept



D'aucuns sont de plus en plus nombreux au sein de l'opinion publique régionale, continentale et internationale à être d'ores et déjà parfaitement conscients des dessous de cette hérésie qui a nourri et fait longtemps perdurer le dossier du Sahara marocain, occultant confusément les vérités de l'histoire et obstruant frénétiquement les mutations et développements internationaux avérant la nécessité vitale de la coopération internationale et de la formation d'ensembles régionaux avec tout ce que cela génère en termes d'intégration économique et de solidarité humaine et sociale.

Nul besoin de rappeler que le déclenchement de ce conflit artificiel trouve ses origines dans un environnement international encore marqué par les séquelles d'un vaste et complexe mouvement colonialiste aux intérêts géostratégiques avérés mais souvent inavoués et mystificateurs. Le colonisateur français, en l'occurrence, lors de son retrait physique forcé du territoire marocain, au début de la seconde moitié du siècle écoulé, pendant que l'Algérie demeurerait département français – l'Algérie française – s'était évertué à imposer un tracé frontalier entre les deux pays voisins ou plutôt les deux territoires voisins, pour le moins incohérent et abusif car profitant manifestement à sa politique avides d'exploitation optimale des richesses de ses colonies, ses départements outre-mer, dont cette fameuse Algérie française.

D'autre part, en dépit des sacrifices consentis par les Marocains et des soutiens logistique, matériel et moral fournis sous différentes formes de la part des forces vives de son voisin de l'ouest, en vue de l'aider à recouvrer son indépendance, l'Algérie n'a pas hésité à donner forme à un groupuscule séparatiste formé sous l'appellation de « front du polissario » venu de nulle part disputer le parachèvement de l'intégrité territoriale du Maroc et composé de quelques centaines de Sahraouis mais aussi de mercenaires originaires de certains pays du Sahel.

S'est joint à cette entreprise somme

toute douteuse, le controversé dirigeant libyen Kaddafi, réputé alors farouchement opposé à Feu Sa Majesté le Roi Hassan II et à la forme monarchique du Maroc, qui puisait dans la rente pétrolière de son pays pour financer et armer lesdits séparatistes dans l'objectif ouvertement proclamé de déstabiliser le Royaume du Maroc...

Mais l'acharnement tous azimuts du voisin de l'Etat, notamment après l'abandon graduel, puis définitif de son allié de circonstance, s'est aussitôt avéré vain et infructueux car le Maroc, fort de la légitimité de sa cause territoriale, actée dans la reconnaissance par la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye dans un arrêt historique de liens d'allégeance ancestraux entre les populations sahraouies et les sultans et Rois du Maroc, de même que par le succès retentissant de la Marche Verte, a repris son Sahara, jadis spolié par l'Espagne, et ce en adoptant une démarche pacifique judicieuse inouïe forçant l'admiration et l'approbation d'un nombre considérable de pays de la communauté internationale...

Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, de grands développements de cette confuse affaire opposant la légitimité historique et la légalité internationale de la cause marocaine aux manœuvres quasi mafieuses persistantes du voisin de l'Est et de ses pantins du Polissario.

Parallèlement aux grandes mutations ayant conduit à l'émergence d'un nouvel ordre mondial post-guerre froide, le conflit artificiel du Sahara marocain a connu de grands et prodigieux développements à la faveur d'une diplomatie clairvoyante et agissante s'appuyant sur une mobilisation générale de toutes potentialités politiques, économiques, culturelles et sociales dont regorge le pays.

C'est dans ce contexte que l'on pourrait évoquer le climat de déchantement qui sévit désormais parmi les réfugiés, malgré eux, dans les camps de Tindouf en territoire algérien. Si depuis plus de deux décennies un nombre de plus en plus grand de Sahraouis ont réussi à fuir ces camps par ailleurs décriés par les observa-

teurs des quatre coins de la planète pour rallier leur patrie mère au péril de leur vie et de celle des leurs, la majeure partie des séquestrés autrefois bernés par les slogans mensongers véhiculés par les dirigeants du polissario mais aussi entretenus par les services de l'Etat hôte, et retenus sous la surveillance rigoureuse de l'armée et la police de ce dernier, ne parviennent pas à atteindre le bout du tunnel effroyable dans lequel ils sont enfermés.

Au milieu de ce tumulte, un personnage émerge et fait face. Il s'agit de l'un des responsables du mouvement séparatiste longtemps les plus en vue, en l'occurrence Haj Ahmed Barikallah, dès lors fondateur du Mouvement sahraoui pour la paix (MSP).

Ce désormais ex-dirigeant des mercenaires séparatistes, natif de Dakhla et originaire de la tribu des Ouled Dlim, a été dans sa jeunesse journaliste au sein de l'appareil de propagande du polissario et a occupé plus tard de multiples postes de responsabilité dans la pseudo-république sahraouie, particulièrement « diplomatiques ». Ayant suivi des formations militaires dispensées par l'Armée algérienne et effectué plusieurs séjours d'endoctrinement à Cuba, il s'est vu confier des missions délicates, particulièrement celles du recueillement et de l'acheminement des aides données par des pays européens et latino-américains.

Haj Ahmed Barikallah a accordé un long entretien au magazine Jeune Afrique autrefois hebdomadaire et devenu mensuel depuis la pandémie de Covid-19, dans lequel il dresse un tableau des plus sombres de la situation des séquestrés de Tindouf tout en mettant à nu la gestion mafieuse et ostensiblement corrompue des camps.

Ainsi dans une série consacrée au dossier du Sahara marocain, ledit magazine francophone rapporte dans un article intitulé « La face cachée du Polissario » qu'ayant complètement et définitivement faussé compagnie à ses désormais anciens acolytes, Haj Ahmed n'a pas rallié le Maroc, en précisant qu'à aucun moment il n'a été approché ou contacté par les autorités maro-

caines, mais a élu domicile en Espagne.

« Je mobilisais beaucoup d'argent, des millions de dollars. En tant que ministre, j'étais chargé de la coopération décentralisée, c'est-à-dire de récupérer toutes les aides, destinées au polissario qui provenaient non pas du gouvernement central, mais des municipalités, des régions, des ONG, des centrales syndicales, des organisations humanitaires de pays comme l'Espagne, la Norvège, la Suède, l'Afrique du Sud, l'Italie... Cela représentait des sommes importantes : en Espagne, par exemple, la coopération décentralisée peut atteindre 40 millions de dollars par an », révèle-t-il à Jeune Afrique, avant de développer : « C'est ce qui m'a poussé à présenter ma démission au bout de six mois, le 5 mai 2012, car je ne pouvais pas accepter de voir les réfugiés dans les camps souffrir pendant que les aides bénéficiaient surtout aux hauts cadres du polissario, qui se servaient au passage pour financer leur train de vie et celui de leur famille, qu'ils envoient vivre en Europe, où ils achètent des maisons pendant que le peuple endure des conditions de vie et sanitaires totalement indignes. Et le pire, c'est que je devais rédiger des rapports le plus souvent faussés pour les ONG et autres donateurs pour justifier l'utilisation des aides. Bien sûr, j'en avais fait part à Mohamed Abdelaziz, mais sans résultat ».

Et de souligner : « Non seulement les gens qui gravitent autour en tirent leurs revenus, ainsi que leur raison d'être sociale et n'ont donc aucun intérêt à ce que ce conflit soit résolu, mais ces aides sont en grande partie dilapidées du fait de la corruption endémique qui sévit au sein du polissario, et ne parviennent que très partiellement à ceux qui en ont véritablement besoin ».

Le natif de Dakhla déplore la situation désastreuse des séquestrés des camps de Tindouf : « L'état de la population sahraouie dans les camps me fait mal au cœur. Les gens vivent dans la misère, l'essentiel de l'argent est détourné par une petite brochette de responsables ». Et de s'indigner, en outre : « Le choix du polissario d'entraîner les gens dans la guerre, présentée comme la seule solution est absurde ».

La-dessus, l'ancien « diplomate », d'ores et déjà pestiféré par ses acolytes, notamment de la direction de la bande des mercenaires séparatistes, après avoir rompu définitivement ses liens avec le polissario et au terme « d'une longue réflexion, a donné forme à partir de 2020 à son mouvement optant pour une nouvelle voie politique et privilégiant ouvertement le dialogue autour de l'initiative marocaine d'autonomie : « Je compte bien négocier au nom de la population des camps avec le Royaume sur la base du plan d'autonomie qui me semble être une solution du milieu à ce conflit. La victoire militaire est impossible, on ne peut pas continuer à courir derrière un mirage. Et le polissario ne peut rien faire sans l'aval de l'Algérie, qui donne le pain, les lentilles et les laissez-passer aux Sahraouis... Cela doit cesser », a-t-il conclu.

Rachid Meftah

Ministère de l'Éducation nationale et Syndicats

Une réunion pour pas grand-chose

Propositions ministérielles bien en deçà des attentes



La réunion tenue vendredi dernier entre les syndicats les plus représentatifs dans le secteur de l'enseignement et le ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Chakib Benmoussa, n'a débouché sur aucun accord concernant plu-

sieurs dossiers dont notamment la réforme du statut des enseignants.

« Nous nous attendions à ce que cette réunion avec le ministre de l'Éducation nationale débouche sur un accord définitif autour des différentes questions sectorielles et du statut des enseignants, mais, malheu-

reusement, le ministère a présenté, au nom du gouvernement, une proposition qui était en deçà des attentes et des revendications des syndicats et des enseignants », a relevé une source bien informée dans une déclaration à Libé avant d'ajouter que « les syndicats ont demandé d'amé-

liorer l'offre gouvernementale en ce qui concerne le statut des enseignants. Ils ont informé le ministre de cette position ».

Selon la même source syndicale, le ministre de l'Éducation nationale s'est contenté lors de cette réunion d'évoquer uniquement le dossier des exclus de la promotion hors échelle sans envisager un accord concernant cette catégorie, soulignant qu'il a proposé de régler ce dossier en 2024, tandis que les syndicats ont décliné cette offre et demandé que ce dossier soit réglé au début de l'année 2023.

D'après d'autres sources citées par le site Al Omy Al Maghribi, les syndicats ont rejeté la proposition du ministre, préférant se retirer de la réunion sans aborder le reste des questions inscrites à l'ordre du jour, « une décision qui a provoqué la colère de Chakib Benmoussa », selon ces sources.

Les syndicats d'enseignants appellent à ce que des catégories comme celles opérant dans le primaire et le secondaire, ainsi que les cadres de l'administration pédagogique bénéficient du grade hors échelle.

Ils mettent également l'accent sur la nécessité de l'augmentation des salaires des enseignants, la révision du système de rémunération actuel et la création d'un système d'incitation, l'intégration des enseignants contractuels dans la fonction publique et la mise en œuvre de l'accord du 18 janvier 2022.

Il y a lieu de signaler que le ministère de l'Éducation nationale et les cinq syndicats les plus représentatifs du secteur, (la Fédération nationale de l'enseignement-UMT, le Syndicat national de l'enseignement-CDT, la Fédération libre de l'éducation-UGTM, la Fédération nationale de l'enseignement-FNE et le Syndicat national de l'enseignement-FDT) ont signé en janvier 2022 un accord appelant à la nécessité d'une réforme du statut du personnel du ministère de l'Éducation nationale et approuvant une série de revendications relatives à l'avancement en échelons de plusieurs catégories d'enseignants, notamment les cadres administratifs et ceux de l'enseignement ayant des diplômes supérieurs tels que le master, les enseignants porteurs de doctorats et les conseillers éducatifs.

Mourad Tabet

Chambre des conseillers

Adoption en commission de la première partie du PLF-2023

La Commission des finances, de la planification et du développement économique a adopté à la majorité, samedi soir, la première partie du projet de loi de finances (PLF) au titre de l'année 2023.

Cette première partie a reçu l'aval de 11 conseillers, le rejet de 3 autres et 1 abstention.

Les groupes et groupements parlementaires ont présenté plusieurs amendements portant essentiellement sur le Code général des impôts et ce, en présence du ministre délégué chargé du Budget, Fouzi Lekjaa.

Dans ce sens, le gouvernement a approuvé l'amendement présenté par les groupes de la majorité, qui prévoit de relever le chiffre d'affaires annuel au titre des prestations de service réalisées par l'auto-entrepreneur ou le contribuable soumis au régime de la contribution professionnelle unique, pour le compte d'un même client, et dont le surplus est soumis à l'impôt sur le revenu par voie de retenue à la source, de 50.000 dirhams à 80.000 dirhams.

Le gouvernement a également approuvé l'amendement présenté

par le groupe de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), relatif à l'exonération des dons versés directement aux bénéficiaires, sans l'intervention de l'employeur, de l'impôt sur le revenu (IR).

Intervenant en réponse aux amendements relatifs à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), M. Lekjaa a affirmé que le gouvernement est déterminé à consacrer l'année prochaine à la révision et la réforme de cette taxe, à même d'assurer son efficacité et remédier aux dysfonctionnements, mettant l'accent sur la nécessité d'adopter une approche globale dans la réforme de ce chantier.

Parmi les amendements approuvés également, celui relatif à la réduction de l'avance sur l'IR par les avocats de 300 dirhams à 100 dirhams, avec le prolongement de la durée de l'exonération au profit des nouveaux avocats des avances de 3 ans à 5 ans. Et de rappeler que la Chambre des représentants avait approuvé à la majorité, lors d'une séance plénière en novembre dernier, le PLF-2023, avec l'aval de 175 députés, l'opposition de 66 autres et 2 abstentions.

Le Maroc préside l'Association des régulateurs méditerranéens de l'énergie

Le Président de l'Autorité Nationale de Régulation de l'Électricité (ANRE), M. Abdellatif Bardach, a été élu, le 1er décembre au Caire, Président de l'Association des régulateurs méditerranéens de l'énergie (MEDREG), pour les deux prochaines années.

M. Bardach succède à l'Albanien M. Petrit Ahmeti, a indiqué MEDREG dans un communiqué, notant que cet événement a eu lieu lors de la tenue de sa 34ème Assemblée générale.

L'élection de M. Bardach à la tête de MEDREG est une reconnaissance des avancées réalisées par notre pays, sous l'égide de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, dans le domaine énergétique et son rôle leader dans la région en matière de promotion des énergies renouvelables, a souligné MEDREG.

M. Bardach, dans son discours à l'occasion de son élection, a mis l'accent sur le fait que la crise énergétique actuelle, tout en ayant des effets néfastes sur l'économie mondiale, est une occasion à saisir pour avancer résolument dans le sens de la transition énergétique et a rappelé que la région euro-méditerranéenne recelait

d'énormes ressources énergétiques renouvelables qui ne demandent qu'à être exploitées, dans l'intérêt non seulement des pays du pourtour méditerranéen mais encore du reste de l'Europe et de l'Afrique, a rapporté la même source.

Il a insisté, à cet égard, sur la nécessité de renforcer les interconnexions entre les rives Nord, Sud et Est de la Méditerranée et entre l'Afrique et l'Europe à travers la Méditerranée, a poursuivi MEDREG, faisant savoir que "cette invitation à consolider les ressources communes du pourtour méditerranéen, de l'Afrique et de l'Europe est parfaitement conforme aux efforts inlassables consentis par le Royaume du Maroc, sous l'impulsion de Notre Souverain, que Dieu Le Glorifie, pour construire des partenariats gagnant-gagnant au sein du Continent africain et entre celui-ci et ses voisins de l'Est et du Nord pour un monde de paix, de prospérité et de concorde".

L'Association MEDREG a été créée en 2007 et comprend actuellement 27 autorités de régulation de l'électricité, du gaz ou de l'énergie de manière générale, issues de 22 pays euro-méditerranéens œu-

vrant collectivement pour promouvoir l'harmonisation des marchés énergétiques dans la région dans le sens d'une intégration progressive dans le cadre d'un marché énergétique régional regroupant les pays euro-méditerranéens.

Pour atteindre cet objectif, MEDREG favorise toutes les actions visant à renforcer la coopération et l'échange des meilleures pratiques entre ses membres. Ceci devrait contribuer à réunir les conditions nécessaires à l'attraction des investissements nécessaires à une transition énergétique réussie vers un mode de production, de transport et de consommation énergétique soutenable, efficient et tenant compte des besoins des consommateurs, notamment de ceux les plus vulnérables d'entre eux.

MEDREG est également consciente de l'importance des sources d'énergie traditionnelles et, en particulier le gaz naturel, qui sont appelées à jouer encore un rôle important dans les années à venir afin de lisser la transition énergétique et d'éviter les secousses énergétiques comme celle que le monde est en train de vivre actuellement, conclut le communiqué.

Mohamed Salem Cherkaoui : *Le Maroc, principal contributeur à l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif*



Le Maroc est le plus grand contributeur à l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, a affirmé le directeur chargé de la gestion de l'Agence, Mohamed Salem Cherkaoui.

Dans un entretien, publié vendredi par l'Agence turque Anadolu, M. Cherkaoui a précisé que la contribution du Royaume s'élève à 86% du total des contributions des pays à l'Agence, soulignant

que le Maroc est le principal contributeur dans la catégorie "contribution des pays", depuis 2011.

Il a également relevé que l'institution a réalisé, depuis sa création, des projets d'une va-

leur de 64 millions de dollars, répartis sur plusieurs secteurs sociaux.

Le responsable a, à cet égard, souligné que les contributions de l'Agence, bras opérationnel du Comité Al Qods, présidé par SM le Roi Mohammed VI, se répartissent entre des projets d'aide des familles défavorisées et des orphelins, le programme "vie décente", à travers lequel l'établissement distribue 20.000 miches de pain par jour, et les aides alimentaires, en plus de la distribution de subventions financières entre 30.000 et 50.000 dollars à des associations pour la mise en œuvre de divers projets.

D'après M. Cherkaoui, l'Agence protège également le patrimoine culturel, en entretenant les sites archéologiques, ainsi que les cimetières, les mosquées et les anciens marchés.

Et d'ajouter que l'institution essaie de gérer ses fonds

comme il se doit, conformément à ses principes de transparence et de responsabilité, et de permettre aux donateurs et aux financiers de faire le suivi de leur argent.

Il a également révélé que l'Agence est sur le point de célébrer en 2023 les 25 ans de mise en œuvre de ses structures, notant que "c'est une occasion d'évaluer les réalisations de l'Agence et entrevoir l'avenir".

Evoquant le problème de financement, M. Cherkaoui a relevé qu'il s'agit d'"un programme très important que nous allons entamer au cours de 2023, en développant des mécanismes innovants pour améliorer les sources de financement".

Le responsable a, en outre, estimé que les efforts de l'Agence pourraient contribuer à construire un modèle arabo-islamique qui inspire l'espoir chez les habitants d'Al Qods.

Les dangers de la cyberviolence faite aux femmes et aux filles au centre d'un atelier de sensibilisation à Marrakech

"Les dangers de la cyberviolence faite aux femmes et aux filles" est le thème d'un atelier de sensibilisation organisé, vendredi à Marrakech, au profit des bénéficiaires du Centre de formation professionnelle par apprentissage à Amerchich.

Initiée par le ministère de la Solidarité, de l'Inclusion Sociale et de la Famille, dans le cadre de la 20^e campagne nationale de sensibilisation pour stopper la violence faite aux femmes et aux filles (25 novembre-10 décembre), cette rencontre a été l'occasion de sensibiliser les bénéficiaires de ce centre aux dangers de la violence numérique en tant que prélude à la violence physique et de les informer de l'arsenal juridique qui incrimine ce genre de violences, ce qui nécessite la fédération des efforts du ministère, des acteurs de la société civile et des organisations de défense des droits de l'Homme, afin de faire la lumière sur les formes de violence à l'égard des femmes, qui ne cesse de gagner en ampleur.

Ainsi, cet atelier a offert l'opportunité de sensibiliser les bénéficiaires et l'assistance à la gravité de ce phénomène, qui s'est exacerbé au cours et après la pandémie de la Covid-19, en vue de contribuer à

faire face aux effets négatifs de ce type de violences sur les conditions sociales et psychologiques des femmes et des filles.

Les participants à cette rencontre ont été unanimes à souligner l'importance de la lutte contre la violence numérique à l'égard des femmes et des filles, au vu de sa gravité à plus d'un niveau, expliquant que cette campagne nationale intervient dans un contexte social marqué par la recrudescence des violences à l'égard des femmes, dans le sillage des changements que vit le Maroc, à l'instar du monde entier, dans le domaine du développement technologique, sachant que la cyberviolence représente 14% des différents types de violences physiques et conjugales.

Dans ce sens, le coordinateur régional de l'organisation marocaine des droits de l'Homme et de lutte contre la corruption, M. Mohamed Loulji, a mis en relief l'importance de cette rencontre en ce sens qu'elle offre l'occasion de présenter les mécanismes juridiques et de protection des femmes victimes de violence numérique dans le cadre de cette campagne nationale de sensibilisation.

Dans une déclaration à "M24", la chaîne d'information en continu de la MAP, M. Loulji a indiqué que



la violence numérique s'est amplifiée notamment après la pandémie de la Covid-19, notant que cette rencontre de sensibilisation ciblait des bénéficiaires âgés de 16 à 22 ans, en vue de leur permettre d'être au fait des mécanismes juridiques incriminant ce type de violences, notamment la loi n°103-13 relative à la protection des femmes victimes de violences.

Pour sa part, la représentante de la Fédération de la Ligue des droits des femmes de la région de Marrakech-Safi, Mme Zahra Sadik,

a indiqué que cette campagne onusienne de lutte contre les violences faites aux femmes et la 20^e campagne nationale de sensibilisation ont pour objectif de jeter la lumière sur les dangers de la cyberviolence et de conjuguer les efforts des différents acteurs pour y faire face.

Dans une déclaration similaire, elle a ajouté que cet atelier de sensibilisation a été l'occasion d'informer les jeunes, femmes et hommes, notamment sur l'arsenal juridique relatif à la lutte contre ce type de violences.

De son côté, Mme Zahra Zakrou, une jeune femme bénéficiaire de ce centre de formation professionnelle par apprentissage à Amerchich, a fait part de son souhait de voir les jeunes filles bénéficier d'un espace numérique sûr, tout en soulignant que la lutte contre ce phénomène requiert la sensibilisation et la conscientisation des jeunes au sein des établissements scolaires et des centres de formation professionnelle, ainsi que la création d'associations actives dans le domaine de la lutte contre la violence numérique.



Abolition de la police des mœurs en Iran



LIran a annoncé l'abolition de la police des mœurs à l'origine de l'arrestation de la jeune Mahsa Amini, dont la mort en détention a provoqué une vague de contestation en Iran qui perdure depuis près de trois mois.

Cette annonce, considérée comme un geste envers les manifestants, est intervenue après la décision samedi des autorités de réviser une loi de 1983 sur le port du voile obligatoire en Iran, imposé quatre ans après la révolution islamique de 1979.

C'est la police des mœurs qui avait arrêté le 13 septembre Mahsa Amini, une Kurde iranienne de 22

ans, à Téhéran en l'accusant de ne pas respecter le code vestimentaire strict en République islamique, qui impose aux femmes le port du voile en public.

Sa mort a été annoncée trois jours plus tard. Selon des militants et sa famille, Mahsa Amini a succombé après avoir été battue, mais les autorités ont lié son décès à des problèmes de santé, démentis par ses parents.

Son décès a déclenché une vague de manifestations durant lesquelles des femmes, fer de lance de la contestation, ont enlevé et brûlé leur foulard, en criant "Femme, vie, liberté".

Malgré la répression qui a fait

des centaines de morts, le mouvement de contestation se poursuit.

"La police des mœurs (...) a été abolie par ceux qui l'ont créée", a indiqué samedi soir le procureur général Mohammad Jafar Montazeri, cité par l'agence de presse Isna dimanche.

Cette police, connue sous le nom de Gash-e Ershad (patrouilles d'orientation), a été créée sous le président ultraconservateur Mahmoud Ahmadinejad, pour "répandre la culture de la décence et du hijab". Elle est formée d'hommes en uniforme vert et de femmes portant le tchador noir, qui couvre la tête et le haut du corps.

Cette unité a commencé ses

premières patrouilles en 2006.

Le rôle de la police des mœurs a évolué au fil des années, mais il a toujours divisé, même parmi les candidats à la présidentielle.

Sous le mandat du président modéré Hassan Rohani, on pouvait croiser des femmes en jeans serrés portant des voiles colorés.

Mais en juillet dernier, son successeur, l'ultraconservateur Ebrahim Raïssi, a appelé à la mobilisation de "toutes les institutions pour renforcer la loi sur le voile", déclarant que "les ennemis de l'Iran et de l'islam voulaient saper les valeurs culturelles et religieuses de la société en répandant la corruption".

Les femmes qui enfreignent le strict code vestimentaire de la République islamique d'Iran risquaient d'être embarquées par cette unité.

Samedi, le même procureur, Mohammad Jafar Montazeri, a annoncé que "le Parlement et le pouvoir judiciaire travaillent" sur la question du port du voile obligatoire, sans préciser ce qui pourrait être modifié dans la loi.

Il s'agit d'une question ultrasensible en Iran, sur laquelle s'affrontent deux camps: celui des conservateurs qui s'arc-boutent sur la loi de 1983 et celui des progressistes qui veulent laisser aux femmes le droit de choisir de le porter ou non.

Selon la loi en vigueur depuis 1983, les femmes iraniennes et étrangères, quelle que soit leur religion, doivent porter un voile et un vêtement ample en public.

Depuis la mort de Mahsa Amini et les manifestations qui ont suivi, un nombre grandissant de femmes se découvrent la tête, notamment dans le nord huppé de Téhéran.

Le 24 septembre, soit une semaine après le début des manifestations, le principal parti réformateur d'Iran a exhorté l'Etat à annuler l'obligation du port du voile.

L'Iran, qui voit dans la plupart des manifestations des "émeutes", accuse notamment des forces étrangères d'être derrière ce mouvement pour déstabiliser le pays.

Selon un dernier bilan fourni par le général iranien Amiral Hajizadeh, du corps des Gardiens de la révolution, il y a eu plus de 300 morts lors des manifestations depuis le 16 septembre.

Ethiopie : Les rebelles disent avoir "désengagé" 65% de leurs combattants des lignes de front au Tigré

Environ 65% des combattants rebelles ont été "désengagés" des lignes de front dans la région du Tigré, un mois après un accord de paix signé avec le gouvernement fédéral éthiopien, a annoncé le commandant en chef des forces rebelles.

"Nous avons commencé le désengagement et la relocalisation de nos forces des lignes de front, ça se passe bien. (...) Sur (l'ensemble de) nos forces, 65% d'entre elles sont passées par ce processus, se désengageant des lignes de front, et se sont déplacées vers des lieux désignés", a déclaré à la presse samedi le chef d'état-major des forces tigréennes, Tadesse Worede.

Le commandant a toutefois évoqué la présence de "forces dans la région qui ne veulent pas la paix et sont des obstacles à la paix", en référence à l'armée érythréenne et aux forces régionales et milices de la région éthiopienne de l'Amhara, qui ont épaulé

l'armée éthiopienne dans le conflit qui a débuté en novembre 2020.

"Les problèmes qu'ils créent et les abus qu'ils commettent sur la population ne sont pas secrets, nous avons donc fait une pause à certains endroits" dans les opérations de désengagement pour éviter qu'ils "poursuivent leurs atrocités sur la population, a-t-il poursuivi.

Une fois ces menaces écartées, "nous ferons (un désengagement) à 100%", a-t-il assuré.

Le général Tadesse a également indiqué que les rebelles tigréens ont "commencé à collecter (leurs) armes lourdes et à les rassembler en un endroit".

Les rebelles tigréens et le gouvernement éthiopien ont signé le 2 novembre à Pretoria un accord de paix pour mettre fin à deux ans d'un conflit qui a ravagé le nord de l'Ethiopie.

Cet accord prévoit notamment un désarmement des forces rebelles, le ré-

tablissement de l'autorité fédérale au Tigré et la réouverture des accès à cette région plongée dans une situation humanitaire catastrophique.

Selon un document relatif à la mise en application de l'accord signé le 12 novembre à Nairobi, "le désarmement des armes lourdes (tigréennes) se fera simultanément avec le retrait des forces étrangères et non-fédérales".

Le conflit au Tigré a commencé en novembre 2020 quand le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed y a envoyé l'armée fédérale arrêter les dirigeants de la région, qui contestaient son autorité depuis des mois et qu'il accusait d'avoir attaqué des bases militaires fédérales sur place.

Initialement défaits, les forces rebelles du Tigré ont repris le contrôle de la majeure partie de la région courant 2021, lors d'une contre-offensive qui a débordé en Amhara et en Afar et les a vu s'approcher d'Addis Abeba.



Les rebelles se sont ensuite repliés vers le Tigré.

Le bilan de ce conflit marqué par d'innombrables exactions, qui s'est déroulé largement à huis clos, est inconnu. Mais l'International Crisis Group (ICG) et Amnesty internatio-

nal (AI) le décrivent comme "un des plus meurtriers au monde".

La guerre a aussi déplacé plus de deux millions d'Ethiopiens et plongé des centaines de milliers de personnes dans des conditions proches de la famine, selon l'ONU.

Plus de 500 localités toujours sans électricité en Ukraine



Plus de 500 localités ukrainiennes se trouvaient dimanche toujours sans électricité, à la suite de frappes russes ces dernières semaines qui ont largement endommagé le réseau électrique national, a indiqué un représentant du ministère de l'Intérieur.

"L'ennemi continue d'attaquer les infrastructures essentielles du pays. Actuellement, 507 localités dans huit régions de notre pays sont coupées de l'alimentation électrique", a déclaré à la télévision ukrainienne Yevgueniï Yénine, premier vice-ministre de l'Intérieur.

Dans le détail, "la région de Kharkiv est la plus touchée, où 112 villages sont isolés; dans les régions de Donetsk et de Kherson: plus de 90; la région de Mykolaïv: 82; la région de Zaporijia: 76; la région de Lougansk: 43", a-

t-il précisé.

Samedi, les autorités ukrainiennes avaient de nouveau exhorté les civils à tenir bon malgré des conditions de vie qui se détériorent.

"Il faut tenir", avait lancé à la télévision le gouverneur de la région de Mykolaïv (Sud), Vitalii Kim, alors que, plusieurs fois par jour, les coupures de courant plongent des millions d'Ukrainiens dans le noir, sans compter le froid qui s'installe dans les foyers, les températures étant négatives depuis plusieurs jours.

La perspective de nouvelles frappes russes sur le réseau énergétique ukrainien fait craindre un hiver particulièrement compliqué pour la population civile et une nouvelle vague de réfugiés hors du pays.

A Sandaf, des déplacés syriens craignent une nouvelle offensive turque

Depuis le début du conflit en Syrie en 2011, Ahmad Yassin et sa famille ont été déplacés à plusieurs reprises. Aujourd'hui, la menace d'une offensive turque leur fait craindre de devoir quitter le camp boueux devenu leur maison.

"Vivre ici est difficile", explique à l'AFP cet ouvrier journalier de 34 ans, installé avec sa femme et leurs deux enfants dans le village de Sandaf, situé dans une zone de la province d'Alep (nord) contrôlée par des rebelles syriens soutenus par Ankara. "En plus de tout ce que nous avons dû subir, la misère, le manque de travail, la pauvreté, maintenant on est de nouveau menacés d'un déplacement", ajoute-t-il.

En réplique à un attentat meurtrier le 13 novembre à Istanbul, la Turquie a lancé une semaine plus tard des raids dans le nord-est de la Syrie voisine sur des positions de combattants kurdes qualifiés de "terroristes".

Et son président Recep Tayyip Erdogan a réitéré son intention d'ordonner, "le moment venu", une offensive terrestre dans le nord syrien pour prendre le contrôle de trois zones kurdes, dont Tal Rifaat, située à moins de 10 km de Sandaf.

Ahmad Yassin a déjà dû quitter, il y a quelques années, sa région de la province voisine d'Idleb alors en proie à des combats.

Lui et sa famille ne rêvent que de "retourner sur (leurs) terres".

Les déplacés de Sandaf craignent qu'une opération turque contre les forces kurdes syriennes n'entraîne des bombar-



dements de représailles contre leur secteur.

Pendant la guerre en Syrie, les Kurdes syriens ont pris le contrôle d'une grande partie du nord-est, y instaurant une administration autonome malgré le courroux d'Ankara.

La Turquie qui déploie des soldats en Syrie a mené plusieurs opérations contre les forces kurdes et cherche à établir une zone de sécurité en territoire syrien à la frontière.

Dans le camp de Sandaf, des enfants, souvent pieds nus, jouent dans la poussière et les cailloux pendant que du linge sèche entre les tentes.

Selon Mohamed Abou Ali, 45 ans, il y a eu des bombardements sporadiques avant les dernières frappes turques, ce qui

a semé "la panique et la peur" à Sandaf.

Originaire aussi d'Idleb, ce père de cinq enfants dont l'un en fauteuil roulant espère "soit une opération militaire qui nous permettra de rentrer chez nous, soit (qu'ils) parviennent à un accord pour qu'on reste ici".

Une reprise du conflit "serait la goutte qui ferait déborder le vase pour des millions de personnes vivant déjà dans des conditions humanitaires désastreuses", avertit l'ONG Save The Children.

Sur la ligne de front avec la zone kurde de Tal Rifaat, des combattants syriens proturcs sont protégés par des sacs de sable, sous un épais brouillard.

L'un d'eux se présentant sous le nom de Youssef Abou Al-Majed, affirme avoir hâte d'en découdre, mais assure n'avoir reçu aucun ordre en ce sens.

Plus à l'est, le long de la ligne de front près de Minbej, une autre possible cible d'une éventuelle opération turque, des combattants proturcs étaient dispersés sans aucun équipement lourd, selon un correspondant de l'AFP sur place.

Dans certaines zones, il n'y avait même aucun combattant visible, et dans d'autres, des rebelles se trouvaient à l'intérieur de leurs campements.

La Russie, alliée du régime syrien de Bachar al-Assad, à l'instar de l'Iran, a envoyé des troupes en renfort cette semaine

dans la zone de Tal Rifaat.

Et les Etats-Unis ont exhorté la Turquie - leur alliée au sein de l'OTAN - à ne pas mener d'offensive en Syrie au risque sinon de compromettre les acquis de la guerre contre les jihadistes.

Washington soutient les forces kurdes syriennes qui sont parvenues à déloger le groupe jihadiste Etat islamique de larges portions du territoire syrien en 2019.

Si les combattants proturcs "n'ont pas le feu vert de la Turquie, ils ne peuvent pas agir seuls", dit Youssef Abou al-Majed à l'AFP. "Et si la Turquie n'a pas l'accord des Américains, des Russes et des Iraniens, elle ne peut pas lancer son opération militaire."

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1- Près de ses sous
- 2- Unité de test - Mariées
- 3- Dénigrés
- 4- Aurochs - Blonde au bar - Sélénium
- 5- Défini - Anneaux de cordage
- 6- Cri d'arène - Est utile
- 7- Bête - Monarque
- 8- Gai - Chef
- 9- Fin de forme - Personnel
- 10- Très fatigants

VERTICALEMENT

- 1- Bactéries filamenteuses
- 2- Laminé - Refus slave
- 3- Suspendu - Eut le cran
- 4- Pote - Svelte
- 5- Ressemblances
- 6- Combats singuliers - Font le lis
- 7- Printemps - Assassina
- 8- Coin d'amour - Calme
- 9- Chevilles - Eructation
- 10- Fondamentaux

Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
7	5			2				8			2		1			3	
				8	7			1	9		3			2		5	
				6	5	2	4	7	3				6				
3	1			6	7			9	8		4	8	7				1
											9	5	4	2	3		
8	7		1	4				3	2	6				8	7	4	
6	9	7	3		2							4					7
5				8	1					5	6			7			9
	8			9				2	3		1		5	8			
Difficile									Expert								
		8	5					3				6	3	9		7	4
		6				9	5								1		
3			8	1										4		5	6
4										1	6						3
1			7	4	5			3				4	8				
									5						2	8	
				5	3			4	2	4		8					
		5	2				8				5						
		2			7	6			7	9		3	5	6			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
6	7	1	2	9	3	4	8	5	7	1	2	8	4	5	6	3	9
3	4	9	8	6	5	7	1	2	6	3	8	2	7	9	1	5	4
2	5	8	1	4	7	9	6	3	5	9	4	6	3	1	2	8	7
9	1	2	5	8	6	3	7	4	8	6	3	9	1	4	5	7	2
7	8	3	4	1	9	5	2	6	1	2	7	5	8	3	9	4	6
5	6	4	3	7	2	1	9	8	9	4	5	7	6	2	8	1	3
8	3	7	6	5	1	2	4	9	2	7	9	4	5	8	3	6	1
1	2	6	9	3	4	8	5	7	3	8	6	1	9	7	4	2	5
4	9	5	7	2	8	6	3	1	4	5	1	3	2	6	7	9	8
Difficile									Expert								
8	1	7	9	3	2	6	4	5	4	3	2	9	6	1	7	8	5
4	6	9	7	1	5	3	2	8	5	1	6	8	4	7	9	2	3
5	2	3	4	8	6	1	7	9	7	9	8	2	5	3	1	4	6
9	4	2	8	6	7	5	1	3	8	5	9	6	2	4	3	1	7
6	5	8	1	2	3	4	9	7	6	4	7	3	1	9	2	5	8
7	3	1	5	4	9	2	8	6	3	2	1	7	8	5	4	6	9
2	9	5	3	7	4	8	6	1	1	6	3	4	7	8	5	9	2
3	8	4	6	9	1	7	5	2	2	7	5	1	9	6	8	3	4
1	7	6	2	5	8	9	3	4	9	8	4	5	3	2	6	7	1

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	I	S	S	E	N	L	I	T	S
2	E	C	O	U	T	E		R	I	A
3	N	I	T	R	E		P	O	R	C
4	T		T	E	S	S	O	N		R
5	A	V	I	S		I	R	I	S	E
6	C	A	S	T	E		T	E	E	
7	O	R	E	I	L	L	E		N	T
8	R	I		M	I		R	O	S	E
9	D	E	S	E	M	P	A	R	E	S
10	E	S	T	E	E	S		L	E	T

LENSA organise la 14^{ème} édition du Forum Nord-Entreprises

L'Ecole nationale des sciences appliquées (ENSA) de Tanger a organisé, vendredi, la 14^{ème} édition de son Forum Nord-Entreprises, sous le thème "Métaverse: propulseur de l'urbanisme intelligent au Maroc".

Cet événement, qui intervient après une absence ayant duré plus de 3 ans, a pour objectif de promouvoir le rapprochement entre les étudiants et le monde professionnel et de favoriser les échanges autour des problématiques liées aux métiers d'ingénieur, rapporte la MAP.

Intervenant à cette occasion, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE), Bouchta El Moumni, a souligné que les jeunes ont besoin d'une formation adaptée et d'un accompagnement dédié pour s'épanouir et libérer leur potentiel.

M. El Moumni a relevé que la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, qui constitue le 2^{ème} pôle économique du Royaume, a besoin de ressources humaines hautement qualifiées pour accompagner son développement, soulignant l'importance de l'activation du rôle de l'université dans les domaines de la formation et de la recherche scientifique.

Pour sa part, la présidente régionale de l'Association des Femmes chefs d'Entreprise du Maroc (AFEM), Chaïbia Balzouiou Alaoui, a affirmé que le "métaverse" s'impose, aujourd'hui plus que jamais, comme un atout incontournable, notant que le numérique constitue un outil universel qui permet de démultiplier les initiatives en matière de développement et aide à l'amélioration du climat des affaires et à la promotion des investissements. Concernant les futurs métiers liés à l'urbanisme, Mme Balzouiou a estimé qu'il y a peu de visibilité actuellement, même si la tendance est à la disparition des métiers manuels, invitant les étudiants à rester positifs et à ne pas manquer de confiance en soi pour réussir leur parcours. De son côté, le directeur par intérim de l'ENSA de Tanger, Ahmed Moussa, a souligné que le Maroc fait face à plusieurs défis, notamment celui relatif à la gestion des ressources humaines, relevant que le pays aura besoin de main d'œuvre, de techniciens et d'ingénieurs pour construire un avenir meilleur.

M. Moussa a précisé que "les métiers risquent fortement d'évoluer lors des prochaines années, mais ce qui est sûr, c'est qu'il faudra des profils bien formés et adaptables". La cérémonie d'ouverture de cet événement a été marquée par la signature de plusieurs conventions de coopération entre l'ENSA de Tanger et des entreprises de la région. Au programme de ce forum de deux jours figurent des rencontres entre les entreprises et les élèves-ingénieurs, des espaces de discussion, des séminaires et des ateliers de simulation pour l'accompagnement des étudiants, ainsi que des entretiens personnalisés avec les élèves de 3^{ème} année du cycle ingénieur.

Le déficit commercial continue de s'aggraver à fin octobre



Selon les chiffres publiés récemment par l'Office des changes, le déficit commercial s'est creusé de 56,4% au titre des dix premiers mois de l'année 2022.

En hausse de 44,2% (+188.617MDH), les importations ont atteint 614.935MDH à fin octobre 2022 contre 426.318MDH à la même période de l'année 2021. Quant aux exportations, elles se sont accrues de 36,4% (+94.536MDH) pour se situer à 354.095MDH à fin octobre 2022 contre 259.559MDH une année auparavant.

Dans le détail, selon les explications de l'Office des changes, la hausse des importations de biens



La hausse des importations de biens fait suite à l'augmentation des achats de la totalité des groupes de produits, selon l'Office des changes

résulte de l'augmentation des achats de la totalité des groupes de produits.

Il ressort, en effet, des indicateurs mensuels des échanges extérieurs de l'Office que la facture énergétique a plus que doublé atteignant 128.313MDH au terme des dix premiers mois de l'année en cours.

« Cette évolution est tributaire de l'accroissement des achats de l'ensemble des produits énergétiques, essentiellement ceux du gas-oil et fuel-oil (+35.281MDH) portés par la hausse des prix qui ont plus que doublé (10.250DH/T contre 4.971DH/T), et dans une moindre mesure par celle des quantités (+8,9%) », a expliqué l'Office.

Sur la même période, les importations des demi-produits ont augmenté de 51,3%, suite à la forte croissance des achats de l'ammoniac qui ont atteint 17.449MDH contre 5.295MDH un an auparavant.

Il est à noter que les importations des produits alimentaires ont affiché un accroissement de 54,4% équivalant à +25.920MDH au cours de cette même période.

Cette évolution est attribuable à l'accroissement des approvisionnements en blé qui ont plus que doublé sous l'effet prix, en hausse de 52,7%, souligne-t-on de même source précisant que les quantités importées ont en parallèle augmenté de 48,4%.

Quant aux achats de l'orge, les données montrent qu'ils ont connu également une hausse im-

portante de +2.438MDH, soit 3.180MDH à fin octobre 2022 contre 742MDH une année auparavant.

Soulignons également l'accroissement de 58,8% des importations des produits bruts, suite à la hausse des achats des soufres bruts et non raffinés qui ont plus que doublé pour atteindre +8.758MDH.

Selon toujours les indicateurs mensuels des échanges extérieurs, à fin octobre 2022, les exportations de biens se sont établies à 354.095MDH contre 259.559MDH un an auparavant. Ce qui correspond à une hausse de 36,4% équivalant à +94.536MDH.

Après analyse des données, il apparaît que cet accroissement a concerné les exportations de l'ensemble des secteurs, à leur tête, les phosphates et dérivés, le secteur de l'automobile et celui de l'agriculture et agroalimentaire.

En hausse de 63%, les ventes des phosphates et dérivés se sont établies à 100.137MDH à fin octobre 2022 contre 61.416MDH à fin octobre 2021, suite à « l'augmentation des exportations des engrais naturels et chimiques (+30.724MDH) due à l'effet prix qui a doublé (8.770DH/T à fin octobre 2022 contre 4.411DH/T à fin octobre 2021) », a expliqué l'Office des changes soulignant, en revanche, une baisse de 10% des quantités exportées.

Au niveau du secteur automobile, les chiffres suggèrent que les ventes ont crû de 36,7% (+23.921MDH) au titre des dix

premiers mois de l'année 2022 pour atteindre 89.180MDH. Il s'agit du niveau le plus élevé atteint durant la même période au cours des cinq dernières années.

Dans le détail, la hausse a concerné les ventes du segment de la construction (+54%) et celles du segment du câblage (+24,6%), alors que les exportations du segment de l'intérieur véhicules et sièges sont restées quasiment sur la même période.

Pour leur part, les exportations du secteur agricole et agroalimentaire se sont établies à 66.957MDH à fin octobre 2022 contre 55.844MDH au titre de la même période de l'année précédente, soit une augmentation de 19,9% ou +11.113MDH. Ceci, en raison de la hausse simultanée des ventes de l'industrie alimentaire (+22,1% ou +6.663MDH) et celles de l'agriculture, sylviculture et chasse (+16,9% ou +4.042MDH), a relevé l'Office.

Quant aux exportations du textile et cuir, les données recueillies font état d'un accroissement de 24,4% ou +7.358MDH à fin octobre, attribuable, principalement, à la hausse des ventes des vêtements confectionnés (+26,2% ou +4.939MDH), des articles de bonneterie (+16,6% ou +1.025MDH) et des chaussures (+31,5% ou +688MDH).

Précisons que la part de ce secteur dans le total des exportations s'est située à 10,6% durant cette période contre 11,6% à fin octobre 2021.

Alain Bouthuy

Signature d'une convention d'échange de données entre l'Observatoire marocain de la TPME et Maroc PME

Une convention d'échange de données a été signée, jeudi, entre l'Observatoire marocain de la très petite, petite et moyenne entreprise (OMTPME) et l'Agence Maroc PME, renforçant ainsi le cadre de coopération et de partenariat entre les deux institutions.

L'échange de données entre l'observatoire et l'Agence Maroc PME permettrait à celle-ci d'améliorer le ciblage des entreprises qui pourraient bénéficier

de ses initiatives et d'étudier leurs performances économique et financière, indiquent les deux parties dans un communiqué conjoint.

Ce nouveau cadre de coopération favoriserait également l'organisation conjointe de formations en faveur des collaborateurs des deux institutions et l'échange d'expertise dans les domaines des études statistiques et de systèmes décisionnels, ajoute la même source.

Tourisme : Les recettes voyages à plus de 71 MMDH à fin octobre

Les recettes voyages, sous l'effet de la reprise, ont plus que doublé, passant de 28,56 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2021 à 71,10 MMDH à fin octobre dernier, selon l'Office des changes.

Ces recettes affichent une hausse exceptionnelle de 42,37 MMDH par rapport à la même période de l'année 2020 et dépassent également le niveau atteint à fin octobre 2019 (67,02 MMDH), précise l'Office qui vient de publier ses indicateurs mensuels des

échanges extérieurs.

Les dépenses, quant à elles, se sont situées à 13,38 MMDH, relève l'Office, notant que ce niveau demeure inférieur à celui enregistré en 2018 (15,81 MMDH) et en 2019 (17,72 MMDH), années avant la crise sanitaire.

Ainsi, le solde excédentaire des voyages a presque triplé se situant à 57,72 MMDH à fin octobre 2022 contre 19,89 MMDH une année auparavant.

Automobile : Le Maroc accélère la cadence

L'automobile, un fleuron de l'économie nationale, continue de cumuler les succès, aussi bien en termes de production que de chiffre d'affaires à l'export, et s'ouvre désormais sur de nouveaux horizons.

Plaçant le Maroc au rang de premier exportateur de voitures vers l'Union européenne, l'industrie automobile nationale, basée essentiellement sur l'export, semble accélérer la cadence en renforçant ainsi son positionnement dans la chaîne de valeur mondiale et en relevant de nouveaux défis liés à la volonté d'accroître la capacité de production nationale.

Selon les derniers indicateurs mensuels des échanges extérieurs, publiés par l'Office des changes, les exportations du secteur automobile ont atteint leur niveau le plus haut au cours des cinq dernières années. Ces exportations se sont élevées à 77,68 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, en accroissement de 34,9% par rapport à fin septembre 2021.

Une tendance qui n'est pas sans rappeler la position de ce secteur très compétitif et structurant de l'industrie, laissant présager de nouvelles opportunités qui permettraient de voir le plafond des ambitions cette fois-ci encore plus haut.

En effet, le Groupe multinational "Stellantis", leader mondial dans la fabrication de voitures, a récemment exprimé sa volonté de doubler la capacité de production dans le Royaume, en la portant à 450.000 unités, pour un investissement total de plus de 3 MMDH, avec, à la clé, 2.000 nouveaux emplois dans l'usine de Kénitra, qui emploie déjà plus de 3.000 personnes, avec un taux d'intégration locale de 69%.

Cette action, lancée par le Groupe Stellantis, intervient en ligne droite avec la stratégie du gouvernement de multiplier par deux la taille de l'industrie automobile au Maroc.

Dans ce sens, le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, s'est en-

treteu récemment avec le CEO du Groupe Stellantis Carlos Tavares. Une rencontre lors de laquelle M. Akhannouch a rappelé les Hautes Orientations Royales relatives à l'attraction des investissements étrangers et à l'amélioration du climat des affaires, tout en mettant en avant l'ensemble des mesures prises par l'Exécutif, notamment la promulgation de la nouvelle charte de l'investissement.

M. Akhannouch a, en outre, salué l'implication du Groupe "Stellantis" dans le développement de ses investissements au Maroc, en dépit du contexte de crise, précisant que le doublement de la capacité de production du site de Kénitra contribuera à la création de 2.000 nouveaux emplois, en ligne avec les orientations du programme gouvernemental relatives à la promotion de l'emploi.

Lors de cette rencontre, le chef du gouvernement a également relevé la contribution des cadres marocains au développement de la filière automobile électrique à l'usine de Kénitra, mettant en avant l'apport d'un groupe d'ingénieurs et de techniciens marocains à la conception et à la fabrication de ces voitures.

Pour les responsables du Groupe Stellantis, cette entrevue était l'occasion de saluer les efforts du gouvernement en matière de simpli-



fication des procédures d'investissement, se félicitant de l'attractivité des investissements dans le Royaume dans le domaine de la construction automobile et l'attention dont bénéficie ce secteur au Maroc.

L'industrie automobile nationale, un secteur qui se développe en ligne avec les Hautes Orientations Royales pour l'attraction des investissements étrangers et l'amélioration du climat des affaires, continue de mener la bataille, non seulement pour renforcer et élargir les capacités de production,

mais aussi et surtout pour profiter de la conjoncture actuelle pour attirer de nouveaux constructeurs.

Classé 2ème producteur de voitures en Afrique, le Maroc affiche une production de véhicules destinée à plus de 74 destinations mondiales, avec un taux d'intégration locale de 63%. Depuis 2014, ce secteur a permis la création de 180.000 emplois et compte plus de 250 équipementiers et constructeurs nationaux et internationaux.

Par Salma EL Badaoui (MAP)



L'industrie automobile nationale renforce son positionnement dans la chaîne de valeur mondiale

Signature à Rabat d'une convention relative à l'accès des industriels à l'électricité de sources renouvelables

Le chef du gouvernement Aziz Akhannouch a présidé, jeudi à Rabat, la cérémonie de signature d'une convention entre le gouvernement et l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) relative à l'accès des industriels à l'électricité de sources renouvelables.

Selon un communiqué du Département du chef du gouvernement, cette convention s'inscrit dans le cadre de la décarbonation de l'industrie nationale qui vise la réduction de l'empreinte en carbone par l'accès à l'électricité de sources renouvelables, offrant ainsi aux entreprises indus-

trielles un levier de compétitivité incontournable et renforçant le positionnement du Royaume du Maroc en tant que hub régional de production industrielle compétitive et verte, rapporte la MAP.

Les termes de cette convention s'articulent autour de l'engagement des parties signataires de fixer les conditions et les modalités permettant aux industriels de bénéficier de l'énergie électrique à prix compétitif, en vue d'accroître leur compétitivité et ce, à travers leur alimentation à partir de moyens de production de l'électricité de sources renouvelables autorisés

dans le cadre de la loi 13-09, indique le communiqué.

La convention a été signée par les ministres de l'Intérieur, Abdelouafi Lafit, de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezour, de la Transition énergétique et du développement durable, Leila Benali, et le directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable, Abderrahim El Hafidi.

"Conformément aux Hautes Directives de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc consolide ses avancées dans le développement des énergies renouvelables en tant

que priorité nationale afin de renforcer sa souveraineté énergétique et se positionner dans l'économie décarbonée dans l'objectif d'attirer davantage d'investissements nationaux et étrangers dans le secteur", a souligné la même source.

La mise à la disposition de cette énergie décarbonée et compétitive est aujourd'hui primordiale afin d'ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement dans des activités énergivores.

Le Royaume souhaite localiser et développer de nouveaux métiers industriels, d'après le communiqué.

Fin des travaux de la 17^{ème} session du Comité intergouvernemental de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Les travaux de la 17^{ème} session du Comité intergouvernemental de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, tenue du 28 novembre au 3 décembre sous la présidence du Maroc, ont pris fin samedi à Rabat.

La séance d'ouverture de cette session, qui a connu la participation de ministres et de représentants de la société civile de 180 pays, ainsi que de responsables de l'UNESCO, a été marquée par le message adressé par SM le Roi Mohammed VI aux participants, dont lecture a été donnée par le secrétaire général du gouvernement, Mohamed El Hajoui.

Dans ce message, SM le Roi a appelé au renforcement de la coopération multilatérale internationale en matière de protection du patrimoine culturel immatériel et à l'échange d'idées et d'expériences autour des moyens de sa sauvegarde.

Le Souverain a également appelé à l'élaboration d'approches judicieuses pour sensibiliser les jeunes générations à la portée réelle de ce patrimoine qui est riche de ses multiples affluents culturels et plonge ses racines dans les profondeurs de l'histoire, mettant l'accent sur la nécessité de numériser le patrimoine culturel dans toute sa richesse et le patrimoine immatériel dans toute la diversité de ses composantes, une opération qui doit être menée en totale synergie avec les évolutions du monde et à la lumière des défis numériques et tech-



nologiques auxquels il fait face.

La Fondation pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Rabat, présidée par SAR la Princesse Lalla Hasnaa, a également pris part à cette manifestation par l'organisation, avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et la Maison de l'artisan, d'une exposition intitulée: "Tapis de Rabat, tout un art".

A l'issue des débats, menés durant cette session, les Etats membres du Comité ont procédé, à l'initiative de 60 pays, à l'inscription de 47 nouveaux éléments, dont 39 éléments sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, 4 éléments sur la Liste du patrimoine

immatériel nécessitant des mesures de sauvegarde urgente et 4 éléments au Registre des bonnes pratiques de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Lors de cette session, le Maroc a été élu vice-président du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO aux côtés de la Slovaquie, de la Suisse, du Pérou et du Bangladesh.

La présidence du Comité a, quant à elle, été confiée à l'Etat du Botswana en la personne de son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en France, Mustaq Moorad, tandis que la Tchèque Eva Kuminkova a été élue rapporteur du Comité pour sa pro-

chaine session (18^{ème} session), prévue en décembre 2023.

Le choix du Maroc pour abriter cette grand-messe mondiale n'est pas fortuit. Comme l'a souligné l'UNESCO, le Royaume "a joué un rôle actif pour l'adoption de la Convention de 2003, avant même sa ratification, puisqu'il a participé activement à la rédaction de la Convention avant son approbation".

Le Comité est composé de 24 représentants élus parmi les 180 Etats parties à la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La Convention soutient la protection des connaissances et des expertises nécessaires à la sauvegarde des métiers de l'artisanat, et des pratiques culturelles transmises de génération en génération, telles que les traditions orales, les représentations artistiques, les pratiques sociales, les rituels et manifestations festives, outre les connaissances et les pratiques liées à la nature et l'univers.

Le Comité a pour fonctions de promouvoir les objectifs de la convention, de donner des conseils sur les meilleures pratiques et de formuler des recommandations sur les mesures de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Il examine également les demandes d'inscription sur les listes de l'UNESCO, ainsi que les propositions de programmes ou de projets, en plus de sa responsabilité de fournir une assistance internationale.

Rabat à l'heure de la 15^{ème} édition du Festival "Handifilm"

La 15^{ème} édition du Festival "Handifilm", organisée par l'Association Handifilm sous le thème: "Le cinéma comme levier d'autonomisation", s'est ouverte vendredi soir à Rabat.

Placée sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette édition, qui coïncide avec la célébration de la Journée

mondiale du handicap, est le fruit d'une synergie avec le "Projet intégré d'autonomisation des femmes PIAF" cofinancé par l'Union européenne et implémenté par l'ONG italienne à but non lucratif "OVCI la Nostra Famiglia" qui est l'invitée d'honneur de cette année.

S'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, le directeur géné-

ral du Festival Handifilm, Hassan Benkhalfa, a remercié tous les partenaires notamment le centre cinématographique marocain, l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de Rabat-Salé-Kénitra et la Fondation Drosos pour leur soutien.

Cet événement artistique vise à mettre en lumière les œuvres cinématographiques qui ont pour thématique principale le handicap, a-t-il dit, soulignant le rôle du 7^{ème} art pour mettre en avant les capacités créatives des personnes en situation de handicap.

De son côté, le directeur du bureau Maroc-Tunisie de la Fondation Drosos, Fyras Mawazini, a mis l'accent sur l'importance de cet événement qui vise à "libérer les énergies créatives" des jeunes en situation de handicap, ajoutant que l'objectif de cette manifestation est d'aider ces jeunes à accéder aux métiers du cinéma. Le programme de cette 15^{ème} édition prévoit la projection de 29 films issus de 11 pays et plusieurs activités parallèles, notamment une table-ronde sur "Le cinéma comme levier d'autonomisation", ainsi que des hommages, un master class, des ateliers et des débats.

Au menu figurent également des conférences sur "Femmes et soutien social aux per-

sonnes en situation de grande dépendance au Maroc", "Les métiers du cinéma accessibles aux personnes en situation de handicap", "Les métiers de bouche et l'autonomisation" et "Handicap, cuisine et cinéma".

Cette édition comporte une section "Compétition internationale du court-métrage", une section "Compétition internationale spéciale juniors du très court métrage" et une section "Panorama" qui verra la projection de plusieurs courts et longs métrages de réalisateurs professionnels et amateurs.

Le jury de cette édition est composé de la réalisatrice Khaoula Assebab Benomar, de la réalisatrice Fatima Boubekdi, du comédien Mohamed Choubi, de la journaliste Maha Krombi et Mauro Borin, cinéphile intéressé par les films traitant de la thématique du handicap.

Le Festival Handifilm est une manifestation annuelle à caractère artistique et socio-culturel qui a pour buts, en plus de la promotion du septième art, la diffusion d'une culture accueillante du handicap comme diversité et la promotion d'un regard positif sur les personnes en situation de handicap et leurs énormes possibilités de participation dans le cadre d'un développement inclusif.



Le FESPACO aura bel et bien lieu



Le directeur de Cabinet du ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme, Atéridar Galip Somé, a annoncé, jeudi, la tenue de la 28^{ème} édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou "FESPACO" du 25 février au 04 mars 2023.

«Le lieu me paraît donc indiqué pour vous annoncer, officiellement et solennellement, le maintien de l'organisation de la 28^{ème} édition du FESPACO qui se tiendra du 25 février au 04 mars 2023», a déclaré M. Somé, rapporte l'Agence d'information du Burkina (AIB).

Devant la presse nationale et internationale, il a indiqué qu'il s'agit d'une décision prise par le président de la Transition, le capitaine Ibrahim Traoré, qui fait le constat d'une avancée significative dans les préparatifs», ajoute la même source, soulignant que cette 28^{ème} édition se déroulera sous le thème : «Cinéma d'Afrique et culture de la paix».

Le ministre de la Communication,

de la Culture, des Arts et du Tourisme, selon son directeur de cabinet, a invité «les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel à s'approprier ce thème et surtout à faire de leurs œuvres cinématographiques, un facteur de cohésion et d'intégration pour l'édification d'une Afrique plus forte et plus solidaire».

Le délégué général du FESPACO, Moussa Alex Ouédraogo, faisant l'état des lieux des préparatifs, a indiqué qu'à l'étape actuelle, la délégation a enregistré 1142 films inscrits, dont 84 films burkinabés.

Selon lui, les films burkinabés sont classés dans les catégories long métrage, documentaire, fiction court métrage, documentaire court métrage, film d'école, série TV et animation.

Au contraire du FESPACO, plusieurs autres rendez-vous culturels ont été reportés, notamment le Salon international de l'artisanat d'Ouagadougou (SIAO) et la Semaine nationale de la culture (SNC-Bobo 2022) pour des difficultés liées au contexte national.

Bouillon de culture

Exposition
"L'art comme
devoir de mémoire"



Le vernissage de l'exposition "L'art comme devoir de mémoire" de l'artiste-peintre Said Haji a eu lieu, vendredi à la galerie Mohamed Kacimi à Fès, et se poursuivra jusqu'au 30 décembre courant.

Cette exposition artistique, organisée à l'initiative de la direction régionale du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication -département de la Culture de la région de Fès-Meknès-, donne à voir 20 tableaux réalisés par ce plasticien originaire de la ville de Rabat durant la période 2020-2022.

A travers ses œuvres, Said Haji essaie de créer une expérience particulière, en s'appuyant sur des symboles qu'il a incarnés dans ses tableaux (la chaise, le parapluie, le cercle...) et en recourant à la poudre de bois et de zellige dans certaines toiles.

Cette exposition s'inscrit dans le cadre d'expositions itinérantes de l'artiste-peintre, qui ont débuté à Essaouira, en passant par Marrakech et Fès, et qui feront escale à Tanger, Agadir et Laâyoune, entre autres.

Dans une déclaration à la MAP et à sa chaîne d'information M24, le plasticien doublé de romancier, Said Haji, indique que cette expérience (la thématique de la mémoire) intervient après son roman autobiographique intitulé "La mémoire du Phoenix", qui a été publié en arabe et traduit en français, soulignant qu'il s'agit également d'un projet de film avec le réalisateur Abdelkrim Derkaoui.

Le plasticien a souligné qu'il travaille sur la thématique de la mémoire des années durant, en recourant à des symboles tels que la chaise, le parapluie ou encore le nid d'araignée, faisant savoir que le parapluie symbolise la protection et le nid d'araignée renvoie à la vie.

Clôture du 3^{ème} chapitre des Disciples d'Escoffier Maroc aux couleurs d'un défilé de caftans

Le 3^{ème} chapitre des Disciples d'Escoffier Maroc a pris fin, samedi à Marrakech, avec l'organisation d'un défilé de caftans en hommage à la culture judéo-marocaine.

Organisé par l'Oriental Fashion Show, ce défilé, qui présente une collection exclusive créée par la styliste marocaine de renommée mondiale, Fatima-Zohra Filali Idrissi, vise à célébrer, comme il se doit, la cohabitation entre les différentes cultures et religions, qui a toujours caractérisé le Royaume depuis des siècles.

Dans cette collection, Fatima-Zohra Filali Idrissi a réussi avec brio à faire la fusion entre plusieurs influences et cultures (amazighe, judéo-marocaine, arabe, andalouse...), qui forment l'identité marocaine.

Ce défilé, qui a présenté 26 modèles de caftans, dont deux modèles de tradition judéo-marocaine, se veut une véritable immersion de l'assistance dans un monde de magnificence, sous les rythmes de chansons tirées du répertoire riche et varié de la musique judéo-marocaine, telles que "Zine li Atak Allah", "Ahlane Wa Sahlane".

Dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'in-

formation en continu de la MAP, la fondatrice de l'Oriental Fashion Show, Mme Hind Joudar, a souligné que ce bel habit, dont la réputation a dépassé les frontières nationales, fait partie de l'identité marocaine et se veut une partie intégrante de la vie de la femme marocaine depuis sa naissance.

Le caftan, qui est le fruit de notre métissage culturel, a été adopté et porté dès son apparition au Maroc par toutes les femmes de différentes classes sociales et de différentes confessions, a ajouté Mme Joudar, présidente de l'Association Route de la soie et d'Al Andalus, qui promeut le caftan marocain à l'international, et milite en faveur de l'inscription du caftan sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

"Aujourd'hui, nous célébrons la haute gastronomie dans un pays réputé", a relevé le président de la Fondation nationale des musées (FNM), Mehdi Qotbi, dans une déclaration similaire, relevant que la gastronomie est une véritable passerelle entre les cultures car, ce 3^{ème} chapitre des Disciples d'Escoffier Maroc célèbre la gastronomie judéo-marocaine.

"Les gens du monde entier sont réunis pour célébrer la

gastronomie marocaine, qui est transmise de génération en génération", a-t-il ajouté, se disant très honoré de prendre part à cette soirée et d'en être le parrain.

Cette soirée exceptionnelle placée sous le signe de l'excellence marocaine, a été suivie par un dîner de gala, concocté par 10 chefs du Maroc, d'Israël et d'ailleurs.

Les personnalités présentes issues de différentes cultures et confessions ont ainsi goûté, ensemble, aux délices d'un patrimoine culinaire judéo-marocain riche et varié, dans une ambiance de fraternité, de communion et de partage, traduisant cette coexistence et ce vivre-ensemble, qui caractérisent le Maroc depuis des siècles.

Le 3^{ème} chapitre des Disciples d'Escoffier Maroc, organisées à Marrakech en hommage aux valeurs de partage et de transmission chères à ce célèbre chef cuisinier français, met à l'honneur une composante essentielle de la culture marocaine, à savoir la cuisine judéo-marocaine.

Parrainé par le chef Guillaume Gomez, ambassadeur de la gastronomie française dans le monde, Philippe Faure, an-

cien ambassadeur de France au Maroc et fondateur du guide gastronomique mondial "La Liste", cet événement prestigieux, qui a réuni une quarantaine de chefs internationaux et une trentaine de personnalités, cuisiniers, pâtisseries, producteurs et autres parmi les passionnés au service de la gastronomie, a été marquée par la cérémonie d'intronisation de 34 chefs cuisiniers et pâtisseries d'Escoffier.

Créée en 1954 à Ville-neuve-Loubet, la ville natale du célèbre Ccef cuisinier français, l'Association les Disciples d'Escoffier international a pour but de transmettre aux nouvelles générations de cuisiniers et gastronomes l'esprit du travail de ce chef cuisinier, et donc de promouvoir le respect de la culture gastronomique, la recherche de l'amélioration de discipline et la transmission des connaissances gastronomiques et culinaires.

Le Maroc a rejoint en 2020 l'Association internationale sous l'impulsion du chef natif d'Agadir Lahcen Hafid, avec cette volonté d'ancrer la gastronomie marocaine dans le panthéon de la gastronomie mondiale.

La crise climatique est

aussi une crise sanitaire

HORIZONS

Le dernier rapport du Lancet Countdown, qui surveille les conséquences sanitaires du changement climatique, souligne la nécessité de se préparer aux catastrophes futures. Même si le COVID-19 continue de se propager, une étude récente suggère que la probabilité d'une autre pandémie augmente de 2% chaque année. Dans les décennies à venir, l'interaction entre la crise climatique et la santé publique pourrait créer une tempête parfaite de dévastation et de perturbations mondiales.

La bonne nouvelle est que si nous prenons des mesures immédiates pour transformer nos systèmes de santé, nous pouvons éviter une autre catastrophe de type COVID. Comme pour la pandémie actuelle, les obstacles à l'atténuation du changement climatique ne sont pas seulement scientifiques ou technologiques, mais aussi ancrés dans la géopolitique et les forces du marché. L'intérêt personnel peut saper la santé publique, en particulier lorsqu'il s'agit d'un accès équitable aux ressources. Malgré cela, la communauté internationale s'est réunie pour introduire des mécanismes innovants comme le mécanisme d'accès mondial aux vaccins COVID-19 (COVAX), qui a été conçu pour supprimer les obstacles financiers qui empêchaient les pays à faible revenu d'obtenir des vaccins.

Nous devons lancer des mécanismes similaires pour faire face à l'impact mondial du changement climatique sur la santé publique. Bien que nous connaissions déjà bon nombre des solutions probables, leur efficacité exige que nous les mettions en place avant que la catastrophe ne se produise. Ce n'est pas seulement un impératif moral; c'est aussi un choix économique intelligent qui réduirait probablement le coût global des épidémies et autres catastrophes liées au climat.

La Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP27) en Égypte en novembre dernier a souligné le fait que la durabilité ne se limite pas à la décarbonisation, aux véhicules électriques ou aux mesures d'adaptation au climat telles que les défenses contre les inondations. Il s'agit également de la préparation à une pandémie. Plus largement, le changement climatique devrait modifier la gamme d'habitats des agents pathogènes mortels, provoquant la propagation de maladies infectieuses transmises par les moustiques comme le paludisme, la fièvre jaune et la dengue jusqu'en Europe du Nord et au Canada. Dans le même temps, la crise climatique menace d'augmenter la prévalence



du paludisme, du choléra et de la schistosomiase dans le monde en développement.

Les pays les plus pauvres du monde restent les plus vulnérables au changement climatique, même s'ils contribuent le moins à créer le problème. C'est pourquoi la communauté internationale doit prendre des mesures immédiates pour garantir que les communautés pauvres et marginalisées aient accès aux vaccins, aux traitements et aux diagnostics. Compte tenu de l'impact dévastateur qu'un seul virus a eu sur des milliards de vies, sur les moyens de subsistance et sur l'économie mondiale au cours des trois dernières années, il est tout à fait clair que nous devons prendre de toute urgence des mesures pour contrer les menaces sanitaires liées au climat.

L'effort mondial pour assurer une distribution équitable des vaccins COVID-19 fournit un modèle utile. Le Gavi COVAX Advance Market Commitment, un mécanisme financier financé par des donateurs et accéléré par la Banque européenne d'investissement, a permis aux habitants des 92 pays les plus pauvres du monde d'obtenir des vaccins gratuits. Ces pays à faible revenu, qui représentent environ la moitié de la population mondiale, auraient eu du mal à garantir l'accès autrement.

Jusqu'à présent, plus de 1,6 milliard de doses de COVAX ont été livrées aux pays en développement, contribuant à

garantir que 52% de leurs citoyens sont entièrement vaccinés, contre une moyenne mondiale de 64%. Il s'agit d'une réalisation remarquable, en particulier dans le contexte de la thésaurisation intense des vaccins par les pays développés, des restrictions à l'exportation que certains pays ont imposées sur les vaccins et les composants nécessaires à leur production, et des actions de certains fabricants qui ont apparemment donné la priorité au profit plutôt qu'à l'équité.

Le succès du modèle COVAX montre qu'il existe une marge pour des solutions de financement innovantes similaires aux risques sanitaires liés au climat. Par exemple, plusieurs acteurs du secteur privé étudient actuellement un Climate Advance Market Commitment pour stimuler l'innovation et l'investissement dans les solutions climatiques. De même, il existe un grand potentiel pour des mécanismes basés sur le modèle de la Facilité internationale de financement pour la vaccination, qui utilise des «obligations vaccinales» dédiées pour anticiper les engagements à long terme des donateurs afin que les fonds puissent être mis à disposition immédiatement.

Le multilatéralisme est essentiel pour établir ces mécanismes de filet de sécurité. COVAX n'a été possible que parce qu'il a réuni la puissance de feu financière et le savoir-faire de plus de 190 gouvernements, ainsi que des partenaires du secteur privé, des groupes

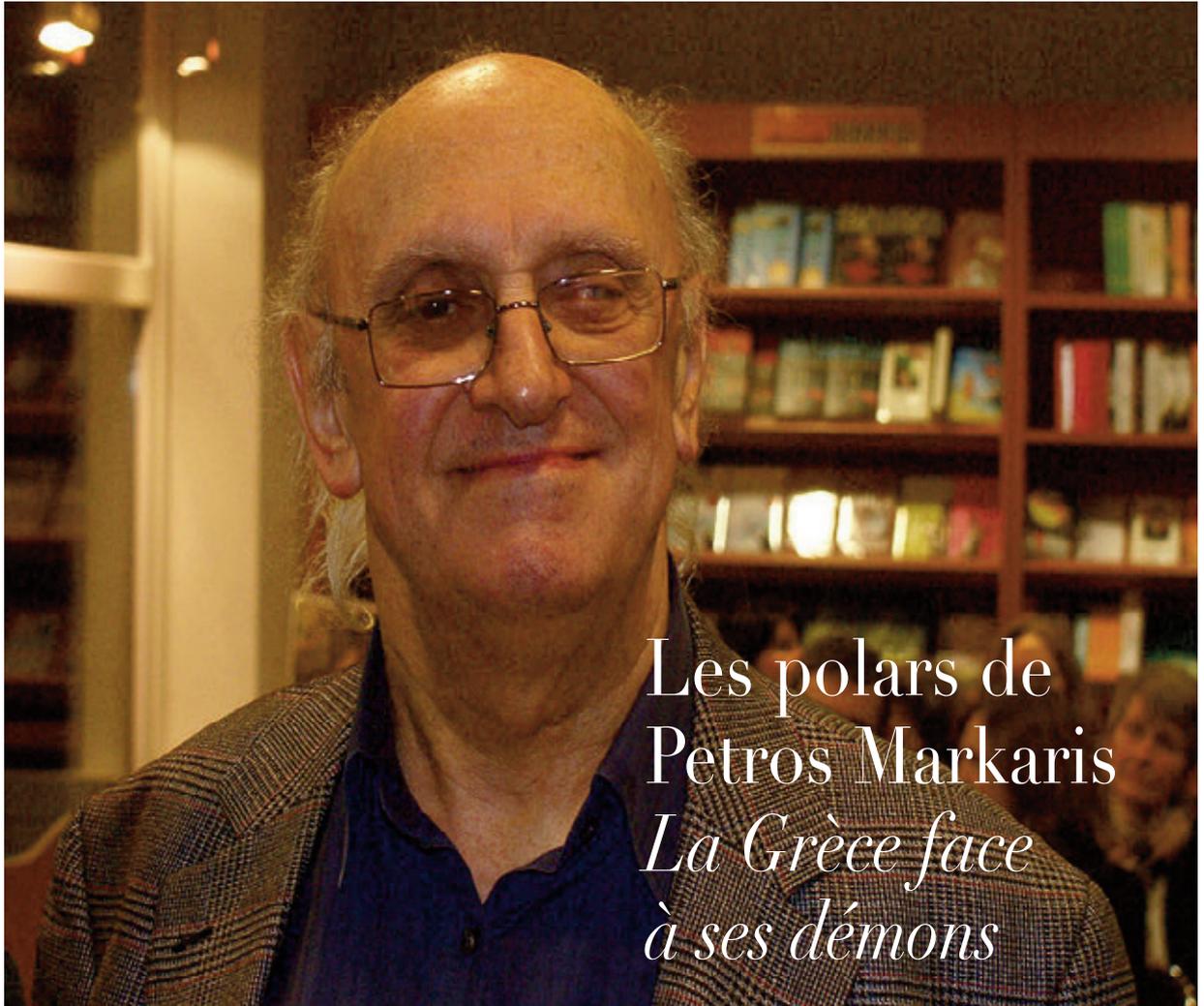
de la société civile et des agences internationales, autour d'une cause commune qui a profité à tous. Mais si COVAX avait déjà existé avant la pandémie, équipé d'un financement d'urgence à risque et d'une capacité de pointe, il aurait pu monter sa réponse - le déploiement mondial de vaccins le plus important et le plus complexe au monde - encore plus rapidement, sauvant finalement plus de vies.

Suite à la COP27, les gouvernements donateurs et les bailleurs de fonds multilatéraux doivent examiner comment les mécanismes financiers existants pourraient être adaptés à la lutte contre le changement climatique pour garantir la mise à disposition des fonds dès qu'une menace apparaît. Minimiser les coûts financiers globaux des risques sanitaires liés au climat implique non seulement la prévention mais aussi une action précoce. Ces mécanismes de filet de sécurité devraient également être conçus pour protéger les personnes les plus vulnérables du monde, où qu'elles vivent.

Mais ce qui importe le plus, c'est que ces mesures soient prises maintenant. Comme l'indique le rapport The Lancet, le compte à rebours de la prochaine crise sanitaire mondiale a déjà commencé.

Par Seth Berkley et Werner Hoyer
Seth Berkley est PDG de Gavi,
l'Alliance du vaccin.

Werner Hoyer est président de la
Banque européenne d'investissement



Les polars de Petros Markaris *La Grèce face à ses démons*

L'auteur à succès de polars Petros Markaris brosse dans ses œuvres le portrait sévère d'une Grèce en crise avec elle-même et confrontée à ses démons: corruption, fraude fiscale et nationalisme.

"L'intrigue policière dans un polar n'est qu'un prétexte pour raconter une société", assure d'emblée cet octogénaire volubile qui reçoit l'AFP dans son appartement rempli de livres d'un quartier populaire d'Athènes.

Fin observateur de la société grecque, M. Markaris, édité dans une dizaine de langues, souhaite ainsi "comprendre comment, pourquoi et quelles sont les raisons pour lesquelles la société grecque est telle qu'elle est aujourd'hui".

Pour son traducteur en français, Michel Volkovitch, l'écrivain, qui fut le scénariste du réalisateur grec Theo Angelopoulos, décrit la Grèce "de façon pédagogique".

"Il donne une image fidèle de la société grecque pendant la crise, mais aussi celle d'une famille grecque moyenne: celle de Charitos (le commissaire présent dans toutes ses enquêtes, ndr), qui est centrale dans ses livres", explique le traducteur.

"Il nous glisse dans leurs problèmes du quotidien, dans l'incertitude de la crise. C'est ce qui les rend attachants".

Kostas Charitos, policier haut en couleurs qui mène l'enquête en parcou-

rant Athènes dans tous les sens, est le personnage principal de la "trilogie de la crise" qui a propulsé l'écrivain sur le devant de la scène.

Ses intrigues policières efficaces font apparaître les problèmes de corruption, de népotisme, d'évasion fiscale qui rongent la Grèce, mais aussi l'ascension durant les années de crise (2008-2018) du parti néo-nazi Aube dorée qui s'en est pris à des étrangers.

Sa dizaine de romans policiers a été traduite en 13 langues, y compris en français et en allemand.



Markaris souhaite comprendre comment, pourquoi et quelles sont les raisons pour lesquelles la société grecque est telle qu'elle est aujourd'hui

Diogenes Verlag, son éditeur en allemand à Zurich, a indiqué à l'AFP que cette trilogie s'était vendue à plus de 270.000 exemplaires dans les pays germanophones.

Le vieil homme s'inquiète pour son pays qui se remet à peine d'une grave crise financière et d'une cure d'austérité draconienne durant lesquelles il a perdu un quart de son PIB.

"Alors même que la population de la Grèce a pu se remettre un peu des effets de la crise, la pandémie et la guerre en Ukraine l'ont fragilisée à nouveau. La Grèce n'a pas eu de chance", poursuit-il.

L'inflation à plus de 9% en octobre après six mois au-dessus de 10% et la flambée des prix de l'énergie font souffrir la population alors que le souvenir de la crise financière, l'une des pires de la turbulente histoire grecque, reste une plaie ouverte.

"A voir ce qu'il se passe en Grande-Bretagne et en Italie, la Grèce n'est finalement pas le pire exemple européen!", nuance toutefois M. Markaris, 85 ans.

L'Italie a récemment élu un gouvernement d'extrême-droite, alors qu'au Royaume-Uni, secoué par le Brexit et ses remous politiques, plus de la moitié de la population souffre des prix élevés de l'énergie et de la nourriture.

Pour lui, les Grecs, qui étaient massivement descendus dans les rues

pour manifester leur opposition aux mesures d'austérité durant la crise, n'ont "plus autant l'envie de revendiquer un meilleur avenir" qu'avant.

Né à Istanbul, de père arménien et de mère grecque, Petros Markaris est arrivé à Athènes en 1964 avant de partir étudier à Vienne et Stuttgart, où il tombe amoureux de la littérature allemande.

Plus tard, c'est lui qui introduira les grands écrivains allemands auprès des Grecs avec ses traductions des œuvres de Bertolt Brecht et de Goethe.

Mais Petros Markaris est surtout connu pour avoir été le scénariste de Theo Angelopoulos pour plusieurs de ses films, dont "L'éternité et un jour", Palme d'or du festival de Cannes en 1998.

En Grèce, il fut aussi le scénariste d'une série policière très populaire.

"Les contacts que j'ai pu établir à cette époque avec le monde de la police grecque m'ont inspiré pour le commissaire Charitos", se souvient l'écrivain.

N'ayant pas vécu en Grèce l'occupation allemande entre 1941 et 1944 ou la guerre civile grecque de l'immédiat après-guerre, M. Markaris considère qu'il a un point de vue "objectif et sans préjugés de la Grèce".

"Je n'ai pas de traumatismes ni d'expériences personnelles qui influencent mon point de vue. Je vois et décris la Grèce comme je l'ai connue lorsque j'y suis arrivé", assure-t-il.

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE AZILAL
 COMMUNE
 AIT BOU-OULLI
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 N° :04/2022
 Séance publique
 Le Mercredi 28 Décembre
 2022 à 14heureil sera pro-
 cédé, dans le bureau de
 Monsieur le président du
 conseil communal d'Ait-
 bou-oulli à l'ouverture
 des plis relatifs à l'ap-
 pel d'offresouffres de
 prix pour : Affermage
 souk hebdomadaire «
 sebt » .
 - Le cautionnement
 provisoire est fixé à la
 somme de :huit mille di-
 rhams (8000.00 DH).
 - L'estimation des

couts d'affermage du souk
 hebdomadaire établie par
 le maitred'ouvrageest-
 fixée à la somme de : deux
 cent mille dirhams (200000.00dhs).
 - Délais d'affermageest-
 fixé à :Deuxans , du 01Jan-
 vier 2023 au31Décembre
 2024
 Le dossier d'appel d'offres-
 peut être retiré au bureau
 de Régie en recette à la
 commune d'Aitbou-oulli
 ,il peut également être télé-
 chargé à partir du portail
 des marchés de
 l'état [www.marchespu-
 blics.gov.ma](http://www.marchespub-

 lics.gov.ma)
 Le contenu, la présentati-
 on ainsi que le dépôt des
 dossiers des concurrents
 doivent être conformes aux
 dispositions des articles
 27, 29, et 31 du décret du
 décret N° 2-12-349 du 8

Joumada I 1434
 (20/03/2013) relatif aux
 marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit les envoyer par
 courrier recommandé avec
 accusé de réception au bu-
 reau précité ;
 - Soit déposer contre récé-
 pissé leurs plis dans le bu-
 reau de régie en recette à
 la commune d'Aitbou-
 oulli.
 - Soit les remettre au Pré-
 sident de la commission
 d'appel d'offre au début de
 la séance et avant l'ouver-
 ture des plis ;
 - Soit les envoyer par voie
 électronique dans le por-
 tail des marchés publics
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 4 du cahier des
 charges.
 N° 9882/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BABA
 CONSEIL PROVINCIAL
 DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
 SERVICE DES AFFAIRES FINANCIÈRES, MARCHÉS,
 PATRIMOINE ET MATÉRIELS
 BUREAU DES ACHATS ET MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DES PRIX
N°06/CPCAB/2022
SEANCE PUBLIQUE

Le 29/12/2022 à 11heures, il sera procédé dans le bureau du Monsieur le président Conseil Provincial de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION DANS LES METIERS DE L'ARTISANT A LA COMMUNE TERRITORIALE D'AIT BABA « 2ème tranche » - PROVINCE CHTOUKA AIT BABA.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés publics du Conseil provincial de Chtouka Ait Baha ou téléchargé à partir du site : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quarante mille dirhams (40000,00 dhs).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **Deux Millions Cinq Cents Soixante Huit Dirhams Zéro Centime TTC (2.000.568.00dhs/TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau des marchés publics du conseil provincial de Chtouka Ait Baha.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer, électroniquement, à travers le portail marocain de marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

Pour les entreprises installées au Maroc, il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises : Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
A	A2	4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N°9879/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE D'ESSAOUIRA
 CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA

 D.G.S

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 08/2022/BP
 ++++++

Le 27/12/2022 à 10h00, il sera procédé, dans la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à :

- LA LIAISON ROUTIERE RELIANT DOUAR IDERDAR AU CENTRE DE TAMANAR SUR UN LINEAIRE DE 3,05KM COMMUNE TARGANTE PROVINCE D'ESSAOUIRA
- LA ROUTE RELIANT LA RN I ET LA RP 2209 PASSANT PAR (Centre Had Draa) ET DOUARS LMAACHATE, AJOUALLA, LAAMARATE, NGUIAA ET LMESAIME ET RN I SUR UN LINEAIRE DE 11,403 KM COMMUNE HAD DRA PROVINCE D'ESSAOUIRA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés au Conseil Provincial d'Essaouira. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Deux cent mille (200.000,00 DH) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **Onze million trois cent cinquante et un mille quatre cent vingt six Dirhams et quarante Centimes (11 351 426,40 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception du Bureau des marchés au Conseil Provincial d'Essaouira.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau précité.
- Soit envoyer par voie électronique au portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Bureau des marchés du Conseil Provincial d'Essaouira avant le 23/12/2022 à 15H00 (Heure limite pour le dépôt des échantillons).

Il est prévu une visite des lieux, le 15/12/2022 à 09h30, point de départ : Siège du Conseil Provincial d'Essaouira.

2- Un dossier technique comprenant :

* Pour les entreprises installées au Maroc :

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

SECTEUR	Qualifications exigées	Classe minimale
B	B1, B3 et B5	2

* Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation.

N°9881/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 REGION CASA SETTAT
 PROVINCE DE SIDI BENNOUR
 CERCLE DE SIDI BENNOUR
 CAIDAT LMECHREK
 COMMUNE DE LMECHREK

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° :02/2022
(Séance publiques)

Le 30/01/2023 à 10 H , il sera procédé dans les bureaux de la Commune de Lmechrek à l'ouverture des plis relatifs à l' appel d'offres ouvert sur offres de prix (séance publique) pour les travaux de construction des bornes fontaines publiques pour l'alimentation en eau potable aux douars : coopérative hammouchia, trikat ,oulad boussaid ,fokra ,souleh et lmechrek province de sidi bennour.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 24000,00 dirhams (vingt-quatre mille dirhams,00 centimes).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 1.003.999,80 dirhams (un million trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams,80 centimes) y compris toutes les taxes.

Visite de lieu aura lieu le 12/01/2023 à 11h00.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° :2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- soit envoyer, leurs plis par courrier électronique à travers le portail des marchés publics.
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de lmechrek.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus par l'article 04 du règlement de consultation.

-les concurrents doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification délivré par le ministère d'équipement, de transport et de logistique, justifiant les domaines d'activité exigée dans

SECTEUR	CLASSE	Qualification exigée
C	5	C1

N°9880/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DRĀA
TAFILALET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT -
N° 77/DRD/CA/AMD/
4/2022 à Lot unique
Séance publique

La Direction Régionale Drāa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Errachidia, lance le présent appel d'offres qui concerne le renouvellement des GEP Au Niveau des Stations de Pompage d'assainissement au Centre de TINGHIR

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 1.300.000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 13 000,00DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale Drāa Tafilalet :
- Adresse : Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia,
- Tél : (0535).79.53.08
- Fax : (0535).57.34.86

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Drāa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Drāa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 28 Décembre 2022 à 10H00 la Direction Régionale de Drāa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia.
L'ouverture des enve-

loppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale Drāa Tafilalet de l'ONEE - Branche Eau- Adresse : Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia, - Tel.:(0535).79.53.08 - Fax: (0535).57.34.86 - Email : yramchoun@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 9883/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DRĀA
TAFILALET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT -
N° 89/DRD/CE/1/2022
à Lot unique
Séance publique

La Direction Régionale Drāa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Errachidia, lance le présent appel d'offres qui concerne l'Acquisition des équipements spécifiques pour tous les centres relevant de la DRD

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1.799.998,80 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 18 000,00DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale Drāa Tafilalet :
- Adresse : Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia,
- Tél : (0535).79.53.08
- Fax : (0535).57.34.86

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Drāa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Drāa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 28 Décembre 2022 à 10H00 la Direction Régionale de Drāa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia.
L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale Drāa Tafilalet de l'ONEE - Branche Eau- Adresse : Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia, - Tel.:(0535).79.53.08 - Fax: (0535).57.34.86 - Email : yramchoun@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 9884/PC

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI IFNI CERCLE DE IFNI CAIDA DE TIOUGHZA C.T TIOUGHZA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 04 /2022/BC (Séance Publique)
29 DECEMBRE 2022 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion à la commune rurale de tiousghza l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CHATEAU D'EAU SURELEVE DE 25 M3 AU CENTRE DE LA COMMUNE TIOUGHZA PROVINCE DE SIDI IFNI

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré « gratuitement » :
- Soit au siège de la C.T TIOUGHZA PROVINCE

DE SIDI IFNI
- Soit par voie électronique à l'adresse de messagerie électronique:Portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

- Le cautionnement provisoire est fixé à : 3.000 ,00 DH(Trois mille dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 190.080.00 DH (CENT QUATRE VINGT DIX MILLE QUATRE VINGT DIRHAMS dhs).TTC

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du Décret n° 2-12-349 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la C.T TIOUGHZA.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

- Le concurrent non installé au maroc doivent fournir les pièces du dossier tel

prevus par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 0 4 du règlement de consultation

N° 9885/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION
PROVINCIALE DE
TAROUDANT
Avis d'Appel
d'Offres Ouvert
N° 29/2022

Le 05 Janvier 2023 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport de la logistique et de l'Eau de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

Contrôle et suivi topographique de :
-Travaux de dédoublement de la RNC reliant la Zone Industrielle d'Ouled Teima à la RN10 (Voie express) au PK 64+000, Province de Taroudant.

- Travaux dédoublement de la RP 1709 entre PK1+200 et PK 6+200 reliant Ouled Teima à la RN10 (voie express) sur 5 KM y compris le dédoublement des deux bretelles d'accès à la zone industrielle, Province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau,

Rue Settat -M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre Mille dirhams (4 000,00 dhs).

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 304 800.00 dhs (Trois Cent Quatre Mille Huit Cent Dhs 00 Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité
• Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Equipement, du Transport de la logistique et de l'Eau de Taroudant ;

• soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9886 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE
TAROUDANT



المملكة المغربية
وزارة المجهز والماء
المديرية الإقليمية بتارودانت

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 30/2022

Le 05 Janvier 2023 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

Travaux de dédoublement de la RNC reliant la Zone Industrielle d'Ouled Teima à la RN10 (Voie express) au PK 64+000, Province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rue Settat -M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme 330 000,00 Dhs (Trois Cent Trente Mille Dirhams)

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 21 554 566,80 Dhs (Vingt et Un Million Cinq Cent Cinquante Quatre Mille Cinq Cent Soixante Six Dhs, 80 Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs dossiers par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

Le Dossier technique comprenant :

* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
B	B.6	1

* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°9887/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
القيم التواصلي
جماعة بوسكورة
مديرية المصالح
مصلحة الموارد البشرية

عددم.م.م

قصر

بناء على الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر بتاريخ 4 شوال 1377 الموافق لـ 24 فبراير 1958 بمثابة النظام الأساسي العام للتوظيفة العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه.

بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 الصادر بتاريخ 20 رمضان 1436 (07 يوليوز 2015) بتفادي القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات.

بناء على المرسوم رقم 2.77.738 الصادر بتاريخ 13 شوال 1397 الموافق لـ 27 شتنبر 1977 بمثابة النظام الأساسي لموظفي الجماعات حسبما وقع تغييره وتتميمه.

بناء على المرسوم الملكي رقم 401.67 الصادر بتاريخ 13 شوال 1387 (22 يوليوز 1967) بتنظيم نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج لساك.

بناء على المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 شوال 1426 + الموافق لـ 02 دجنبر 2005 بتحديد شروط ترفي موظفي الدولة في الدرجة أو الاطار حسبما وقع تغييره وتتميمه.

بناء على المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر في 29 شوال 1426 + الموافق لـ 02 دجنبر 2005 بتحديث مسطرة تخطيط وتقييم موظفي الجماعات العمومية.

بناء على المرسوم رقم 2.05.72 الصادر في 29 شوال 1426 (02 دجنبر 2005) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة التقنيين المشتركة بين الوزارات كما وقع تغييره وتتميمه.

بناء على المرسوم رقم 2.10.453 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة التقنيين المتفرجين بين الوزارات كما وقع تغييره وتتميمه.

بناء على المرسوم رقم 2.10.454 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة التقنيين المشتركة بين الوزارات كما وقع تغييره وتتميمه.

بناء على قرار الوزارات المتخذة لدى رئيس الحكومة المتكفلة بالانتقال الرئسي وإصلاح الإدارة رقم 1438.22 من شوال 1443 (24 ماي 2022) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحانات الكفاءة المهنية التتريفي في الدرجة بالنسبة لهيئة التقنيين المشتركين بين الوزارات.

بناء على قرار الوزارات المتخذة لدى رئيس الحكومة المتكفلة بالانتقال الرئسي وإصلاح الإدارة رقم 1438.22 من شوال 1443 (24 ماي 2022) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحانات الكفاءة المهنية التتريفي في الدرجة بالنسبة لهيئة التقنيين المشتركين بين الوزارات.

بناء على القرارات الصادرة بتحديد شروط وإجراءات تنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج الدرجات المحددة في الجدول أدناه

قصر ما يسي

العدد: 31

بمقر جماعة بوسكورة امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 لولوج الدرجات المحددة بالجدول أدناه للعدد: 31 موظفي جماعة بوسكورة

الاطار الأصلي	نظر الترقية	شروط ولوج الامتحان	عدد المناصب المتوفرة بشكها	إيداع الترشيحات
مساعد اداري الدرجة الثالثة	مساعد اداري الدرجة الاولى	يلتزم امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المرشحين المتفرجين على 6 سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية بحد أقصى سنة واحدة تاريخ اجراء اول اختبار من اختبارات امتحان الكفاءة المهنية	يحدد عدد المناصب المتوفرة بشكها في حدود 13%	على الراغبين في الترشح أن يتقدموا بملفاتهم الى مكتب المصالح لجماعة
محرر الدرجة الثالثة	محرر الدرجة الثانية	يلتزم امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المرشحين المتفرجين على 6 سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية بحد أقصى سنة واحدة تاريخ اجراء اول اختبار من اختبارات امتحان الكفاءة المهنية	يحدد عدد المناصب المتوفرة بشكها في حدود 13%	على الراغبين في الترشح أن يتقدموا بملفاتهم الى مكتب المصالح لجماعة
محرر الدرجة الثانية	محرر الدرجة الاولى	يلتزم امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المرشحين المتفرجين على 6 سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية بحد أقصى سنة واحدة تاريخ اجراء اول اختبار من اختبارات امتحان الكفاءة المهنية	يحدد عدد المناصب المتوفرة بشكها في حدود 13%	على الراغبين في الترشح أن يتقدموا بملفاتهم الى مكتب المصالح لجماعة
تقني الدرجة الثالثة	تقني الدرجة الاولى	يلتزم امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المرشحين المتفرجين على 6 سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية بحد أقصى سنة واحدة تاريخ اجراء اول اختبار من اختبارات امتحان الكفاءة المهنية	يحدد عدد المناصب المتوفرة بشكها في حدود 13%	على الراغبين في الترشح أن يتقدموا بملفاتهم الى مكتب المصالح لجماعة

N°9889/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
القيم التواصلي
جماعة بوسكورة
مديرية المصالح
مصلحة الموارد البشرية

عددم.م.م

قصر

بناء على الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر بتاريخ 4 شوال 1377 الموافق لـ 24 فبراير 1958 بمثابة النظام الأساسي العام للتوظيفة العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه.

بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 الصادر بتاريخ 20 رمضان 1436 (07 يوليوز 2015) بتفادي القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات.

بناء على المرسوم رقم 2.77.738 الصادر بتاريخ 13 شوال 1397 الموافق لـ 27 شتنبر 1977 بمثابة النظام الأساسي لموظفي الجماعات حسبما وقع تغييره وتتميمه.

بناء على المرسوم الملكي رقم 401.67 الصادر بتاريخ 13 شوال 1387 (22 يوليوز 1967) بتنظيم نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج لساك وترجمات ومصائب الاثرات العمومية.

بناء على المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 شوال 1426 + الموافق لـ 02 دجنبر 2005 بتحديد شروط ترفي موظفي الدولة في الدرجة أو الاطار حسبما وقع تغييره وتتميمه.

بناء على المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر في 29 شوال 1426 + الموافق لـ 02 دجنبر 2005 بتحديث مسطرة تخطيط وتقييم موظفي الجماعات العمومية.

بناء على المرسوم رقم 2.05.72 الصادر في 29 شوال 1426 (02 دجنبر 2005) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة التقنيين المشتركة بين الوزارات كما وقع تغييره وتتميمه.

بناء على المرسوم رقم 2.10.453 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة التقنيين المتفرجين بين الوزارات كما وقع تغييره وتتميمه.

بناء على المرسوم رقم 2.10.452 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة التقنيين المشتركين بين الوزارات حسب ما وقع تغييره وتتميمه.

بناء على قرار الوزارات المتخذة لدى رئيس الحكومة المتكفلة بالانتقال الرئسي وإصلاح الإدارة رقم 1438.22 من شوال 1443 (24 ماي 2022) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحانات الكفاءة المهنية التتريفي في الدرجة بالنسبة لهيئة التقنيين المشتركين بين الوزارات.

بناء على قرار الوزارات المتخذة لدى رئيس الحكومة المتكفلة بالانتقال الرئسي وإصلاح الإدارة رقم 1438.22 من شوال 1443 (24 ماي 2022) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحانات الكفاءة المهنية التتريفي في الدرجة بالنسبة لهيئة التقنيين المشتركين بين الوزارات.

بناء على القرارات الصادرة بتحديد شروط وإجراءات تنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج الدرجات المحددة في الجدول أدناه

قصر ما يسي

العدد: 24

بمقر جماعة بوسكورة امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 لولوج الدرجات المحددة بالجدول أدناه للعدد: 24 موظفي جماعة بوسكورة

الاطار الأصلي	نظر الترقية	شروط ولوج الامتحان	عدد المناصب المتوفرة بشكها	إيداع الترشيحات
تقني الدرجة الرابعة	تقني الدرجة الثالثة	يلتزم امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المرشحين المتفرجين على 6 سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية بحد أقصى سنة واحدة تاريخ اجراء اول اختبار من اختبارات امتحان الكفاءة المهنية	يحدد عدد المناصب المتوفرة بشكها في حدود 13%	على الراغبين في الترشح أن يتقدموا بملفاتهم الى مكتب المصالح لجماعة
مساعد اداري الدرجة الثالثة	مساعد اداري الدرجة الثانية	يلتزم امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المرشحين المتفرجين على 6 سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية بحد أقصى سنة واحدة تاريخ اجراء اول اختبار من اختبارات امتحان الكفاءة المهنية	يحدد عدد المناصب المتوفرة بشكها في حدود 13%	على الراغبين في الترشح أن يتقدموا بملفاتهم الى مكتب المصالح لجماعة
مساعد اداري الدرجة الثانية	مساعد اداري الدرجة الاولى	يلتزم امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المرشحين المتفرجين على 6 سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية بحد أقصى سنة واحدة تاريخ اجراء اول اختبار من اختبارات امتحان الكفاءة المهنية	يحدد عدد المناصب المتوفرة بشكها في حدود 13%	على الراغبين في الترشح أن يتقدموا بملفاتهم الى مكتب المصالح لجماعة
مساعد اداري الدرجة الاولى	مساعد اداري الدرجة الاولى	يلتزم امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المرشحين المتفرجين على 6 سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية بحد أقصى سنة واحدة تاريخ اجراء اول اختبار من اختبارات امتحان الكفاءة المهنية	يحدد عدد المناصب المتوفرة بشكها في حدود 13%	على الراغبين في الترشح أن يتقدموا بملفاتهم الى مكتب المصالح لجماعة

N°9888/PA

En kiosque ou sur le web

Votre soutien,
Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels: rempart contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur

الجمعية المغربية للصحافة
SYNDICAT MAROCAIN DE LA PRESSE
CONSEIL NATIONAL DE LA PRESSE



07:00 : Hymne national+ Coran
 07:10 : Tinoubka
 07:40 : Amouddou
 08:35 : Alaf Marhba Settat
 09:30 : Dounia Douara
 10:30 : Dar Lahna
 11:05 : Yaoumiat Andi Holm
 Capsule24
 11:15 : Oussrati 2022
 12:20 : Sihatouna
 12:30 : Bnat Si Taher
 12:45 : Bnat Si Taher
 13:00 : JT Addahira
 13:20 : Rdat
 Lawalida S1
 14:00 : JT en Amazigh
 14:20 : JT en Espagnol
 14:40 : Mister Senssour
 14:50 : Mister Senssour
 15:00 : Parlement Chambre des représentants
 18:00 : Hayat Jadida
 18:15 : Hayat Jadida
 18:30 : JT en Français
 18:50 : Dar Lahna
 19:25 : Yaoumiat Andi Holm
 Capsule25
 19:30 : Nhar
 Mabrouk
 19:50 : Rouh
 Al Moutana
 19:55 : Nhar
 Mabrouk Ep14
 20:10 : Bnat Si Taher
 20:30 : JT Principal
 21:30 : Joudia
 22:30 : Omrane
 Bayna El Bir wa El Bahr
 23:30 : Dernier Bulletin
 D'information
 23:50 : Taghrida
 Fatima kheir
 02:25 : Dar Lahna
 03:00 : Rdat
 Lawalida S1
 03:30 : Dounia
 Douara
 04:30 : Tinoubka
 05:00 : Amouddou
 06:00 : Alaf Marhba Settat



05:55:00 : RELIGIEUX : Coran avec laureats mawahib tajwid al qor'an
 06:00:00 : Ch'hiwat bladi
 06:25:00 : SABAHYAT 2M
 07:05:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 08:00:00 : MAGAZINE : REPLAY
 08:30:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI
 09:00:00 : FEUILLETON : DISQUE HYATI
 09:40:00 : SERIE : HDIDANE F GUELIZ
 10:10:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 10:15:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJ-ROUHA
 11:05:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:15:00 : SABAHYAT 2M
 12:00:00 : SERIE : ZANQAT ASSA3ADA
 12:35:00 : METEO
 12:45:00 : AL AKHBAR
 13:15:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES STAR-LIGHT
 13:20:00 : MOUJAZ RIYADI
 13:30:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 14:15:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:25:00 : SERIE : HDIDANE F GUELIZ
 14:55:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 16:30:00 : SABAHYAT 2M
 17:25:00 : DESSIN ANIME : BERNARD
 17:30:00 : DESSIN ANIME : Mouss & Boubidi
 17:30:00 : DESSIN ANIME : CALIMERO
 17:45:00 : MAGAZINE : POP UP
 17:55:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 18:05:00 : FEUILLETON : MESK ALLAYL
 18:50:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES STAR-LIGHT
 19:00:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 19:45:00 : MAGAZINE : L FARQA
 20:00:00 : INFO SOIR
 20:25:00 : QUE DU SPORT
 20:30:00 : METEO
 20:35:00 : NEWS : ECO NEWS
 20:45:00 : AL MASSAIYA
 21:15:00 : ECO NEWS
 21:15:00 : METEO
 21:25:00 : MAGAZINE : SAN3AT BLADI
 22:45:00 : MAGAZINE : 2M MAG
 23:40:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 00:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:10:00 : MAGAZINE : RA-CHID SHOW
 02:35:00 : FEUILLETON : DAR ASSAL3A
 03:25:00 : FEUILLETON : DISQUE HYATI
 04:10:00 : FEUILLETON : MESK ALLAYL
 04:55:00 : DOCUMENTAIRE : La musique dans la vie



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



05h25 : Tfou
 07h30 : Téléshopping
 08h25 : Familles nombreuses
 10h00 : Les feux de l'amour : Série
 11h00 : Les 12 coups de midi
 12h00 : Journal
 12h55 : Les origines du péché : Téléfilm
 14h40 : Les origines du péché : Téléfilm
 16h30 : Star academy : Divertissement
 17h50 : Ici tout commence : Série
 19h55 : Demain nous appartient : Série
 18h55 : Météo
 19h00 : Journal
 20h00 : C'est Canteloup
 20h10 : La grande incruste 2 : Divertissement
 22h35 : La grande incruste 2 : Divertissement
 00h35 : Euro millions
 00h40 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télématin
 08h30 : La maison des Mernelles
 09h15 : Amour, gloire et beauté : série



11h50 : Tout le monde veut prendre sa place
 10h20 : Chacun son tour : Jeu
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 12h00 : Journal
 12h55 : Ca commence aujourd'hui : Magazine
 15h55 : Affaire conclue : Magazine
 16h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h30 : Un si grand soleil : série
 20h10 : Histoires d'une nation : Série doc
 23h05 : Les identités de Mona Ozouf : Film
 00h10 : Affaire conclue
 02h20 : Séville la mauresque : Documentaire
 02h50 : Pays et marchés du monde
 03h05 : Tout le monde veut prendre sa place
 03h55 : Chacun son tour



05h00 : M6 music
 06h00 : M6 kid
 07h50 : M6 boutique
 10h30 : Ca peut vous arriver : Magazine
 10h35 : Ca peut vous arriver chez vous
 11h45 : Le 12.45
 11h45 : L'œil de Philippe Caverrière : Divertissement
 12h40 : Scènes de ménages : Série française
 13h00 : Un jour, un doc Magazine
 16h20 : Les reines du shopping
 17h40 : Objectif Top Chef : Magazine
 18h45 : Le 19.45, météo
 20h30 : Scènes de ménages : Série française
 20h05 : La France a n incroyable talent: Divertissement
 22h20 : La France a n incroyable talent: Divertissement
 23h20 : Les incroyables talents de la musique : Divertissement
 00h45 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes samedi : Magazine
 19h50 : Le dessous des cartes : l'essentiel : Magazine
 19h55 : Les vaccins et des hommes: Documentaire
 21h25 : Covid : 100



jours pour éviter la pandémie
 22h55 : La molécule miracle
 23h55 : Philosophie : Magazine
 00h20 : Arte reportage
 01h15 : The other side of the river : Documentaire



06h00 : Okoo.
 Dessins animés
 07h30 : Littoral
 08h50 : Dans votre région
 09h55 : Outre-mer Je mag
 10h25 : Outre-mer l'info
 12h00 : Le 12-13
 11h55 : Météo à la carte : Magazine
 13h05 : Rex: Série
 15h15 : Duels en familles le match des régions : Jeu
 16h00 : Slam : Jeu
 16h55 : Questions pour un super champion : Jeu



17h30 : Le 18-30
 18h00 : Le 19-20
 19h20 : Plus belle la vie : série
 19h45 : Tout le sport
 20h05 : Belle-fond: Téléfilm
 21h45: La stagiaire : Série
 23h25 : Votre télé et vous
 00h10 : Libre court sources
 02h20 : Le 3615 ne répond plus
 02h50 : Les matinales
 03h45 : Duels en familles, le match des régions
 03h20 : Slam
 03h55 : Question pour un champion

Sport



Le Brésil favori face à la Corée du Sud

Paris plus ouverts pour Japon-Croatie



Le Brésil, avec ou sans Neymar, part favori pour son match de 1/8e de finale lundi contre la Corée du Sud, les paris restent ouverts pour l'autre rencontre entre le Japon et la Croatie.

La superstar de l'équipe brési-

lienne a repris l'entraînement avec le ballon samedi après avoir été blessée à une cheville le 24 novembre lors du premier match du Brésil contre la Serbie (victoire 2-0). Il n'avait pas joué les deux autres matches de la phase de groupes contre la Suisse (victoire 1-0) et

contre le Cameroun vendredi pour une défaite surprise 1-0, qui n'a pas empêché le Brésil de finir en tête de son groupe.

Une défaite encore qui n'empêche pas la Seleção de rester l'un des favoris de la compétition. Mais il lui faudra se méfier d'une équipe

de Corée du Sud qui a triomphé du Portugal (2-1), fait match nul contre l'Uruguay (0-0) tout en s'inclinant face au Ghana (3-2).

Deux autres joueurs brésiliens, Gabriel Jesus et Alex Telles, sont eux définitivement forfait après avoir été blessés face au Came-

roun. L'absence de Telles risque d'affaiblir la défense où les latéraux Danilo (entorse d'une cheville) et Alex Sandro (cuisse) sont également passés par l'infirmerie ces derniers jours.

Les Japonais ont eux déjà épingle à leur tableau de chasse en phase de groupe des cadors comme l'Espagne et l'Allemagne, même s'ils ont trébuché sur les Costariciens.

La Croatie, finaliste de la précédente Coupe du monde en 2018 contre la France, a pour sa part concédé deux matches nuls lors de la phase de groupe contre le Maroc et la Belgique, mais avec une large victoire contre le Canada.

L'équipe du vétéran Luka Modric a pour elle l'expérience à ce stade de la compétition mais ne doit pas "sous-estimer" son adversaire, a souligné son milieu de terrain Lovro Majer.

Huitièmes de finale

Résultats

Pays-Bas-EUA : 3-1

Argentine-Australie : 2-1

Programme

Lundi

16h00 : Japon-Croatie

20h00 : Brésil-Corée du Sud

Depay dans le rythme, les Pays-Bas en profitent

Entré en jeu une demi-heure puis une mi-temps, titulaire une heure, et enfin buteur contre les Etats-Unis : au fil des rencontres, Memphis Depay monte en puissance, une excellente nouvelle pour les Pays-Bas qualifiés samedi pour les quarts de finale du Mondial-2022.

"Pour être champion du monde, on a besoin de Memphis". Durant la phase de groupe, le sélectionneur Louis van Gaal n'a pas dissimulé l'importance d'un retour en forme de l'attaquant du FC Barcelone, où il n'a quasiment pas joué depuis le début de la saison, barré par la concurrence puis écarté par une blessure à la cuisse gauche.

"Ça fait du bien de (re)jouer toutes ces minutes et aussi de retrouver le chemin des filets", a-t-il savouré après le match et la qualification aux dépens des Etats-Unis.

En plus de l'émergence de Cody Gakpo, l'une des révélations de cette première partie de tournoi avec déjà trois buts marqués en phase de groupes, ce retour de Depay, s'il se

confirme, permettra aux Néerlandais d'être vraiment d'attaque.

A leur arrivée au Qatar, c'est leur solidité défensive qui semblait le principal atout des Pays-Bas. Mais avec un but pour un joueur né dans le pays des Dennis Bergkamp, Ruud van Nistelrooy et autres Marco van Basten.

Son 43e, pour l'ouverture du score samedi, en fait le deuxième buteur de l'histoire de la sélection néerlandaise, derrière Robin Van Persie. Pas mal pour un joueur né dans le pays des Dennis Bergkamp, Ruud van Nistelrooy et autres Marco van Basten.

Autre argument fort pour Depay, son expérience : avec Daley Blind (également buteur samedi) et De Vrij, il est le seul rescapé du Mondial-2014, celui achevé en demi-finale, quand il avait accompagné les Français Pogba et Varane sur le podium des révélations du tournoi. En Russie, les Pays-Bas (et Depay) n'étaient pas qualifiés.

Son approche du tournoi n'a néanmoins pas été idéale. Au FC Barcelone, Depay ne fait plus figure de titulaire, une situation apparue assez clairement dès l'été quand le club ca-

talan a recruté Robert Lewandowski et Raphinha, tout en prolongeant Ousmane Dembélé.

Cet échec rappelle l'expérience ratée de Manchester United, que les années réussies à Lyon, un club de moindre envergure, n'ont pas effacé.

Mais mentalement, Depay n'a pas décroché. Son entrée en jeu contre le Sénégal (alors que le score était de 0-0) a déjà donné des signes d'espoir puisque c'est sa frappe qui a directement amené le but de Davy Klaassen dans les arrêts de jeu.

Samedi, tout ne fut pas parfait. C'est Depay qui perd le ballon sur le but américain, il a raté quelques gestes comme ce tir qu'il voulait enrouler après un raid sur l'aile gauche (9e) ou cette frappe trop croisée (21e). Mais jusqu'à sa sortie à la 83e minute, Depay a livré un match plein, provoquant, permutant de l'aile gauche au centre, se battant à la retombée des longues ouvertures, conservant les ballons.

Sur son but, il a montré son sens du placement, se laissant décrocher par la défense pour recevoir en posi-



tion idéale le centre en retrait de l'homme du match, Denzel Dumfries (10e). Depay a cadré trois de ses quatre tentatives, a multiplié les appels dans le dos de la défense. Deux minutes avant sa sortie, le troisième but néerlandais est venu de son bon travail à gauche de la surface et de sa maîtrise technique pour conserver le ballon.

Sa passe en profondeur dans le dos de la défense (13e) a par ailleurs montré qu'il pouvait trouver une bonne entente avec la sensation du moment, Cody Gakpo, qui lui a rendu la pareille pour une frappe à l'entrée

de la surface.

De quoi peut-être tuer dans l'œil la rumeur de dissensions au sein du vestiaire, une grande spécialité néerlandaise, née d'une déclaration de Depay. Après le premier match, il avait expliqué "préférer jouer" avec Steven Bergwijn "qui tient mieux le ballon" que Gakpo.

"Il peut donner son avis. Que cela soit judicieux, c'est une autre affaire", a sèchement rétorqué van Gaal. "Tout le monde a une opinion, en particulier aux Pays-Bas", a ironisé le sélectionneur.



Messi dans le mille

Pour le millième match de sa carrière professionnelle, Lionel Messi a ouvert la voie des quarts de finale à l'Argentine samedi avec un but contre l'Australie (2-1) qui lui permet de se rapprocher un peu plus de son rêve ultime: gagner la Coupe du monde.

Mille matches, ça se fête... avec un but, forcément ! Le capitaine argentin, qui n'avait jusque-là jamais marqué en match à élimination directe d'une Coupe du monde, a conjuré le sort en propulsant l'Albiceleste vers les quarts. Elle y retrouvera vendredi les Pays-Bas, vainqueurs des Etats-Unis 3-1 en début de soirée.

Peu après la demi-heure de jeu (35e), Messi a tiré un coup franc latéral qui a été renvoyé par la défense australienne. Le ballon lui est ensuite revenu par les airs, il l'a contrôlé du gauche avec classe,

puis s'est faufilé jusque dans la surface, profitant d'un échange entre Alexis Mac Allister et Nicolas Otamendi pour chiper le ballon et l'envoyer du pied gauche à ras de terre, direction les filets.

Les nombreux supporters argentins présents au stade Ahmad bin Ali se sont alors mis à scander "Messi, Messi !", faisant mine de se prosterner devant la star.

"Avec les supporters, ça a été des sensations incroyables. Ils nous transmettent cette passion, cette énergie", a apprécié "Leo", resté longtemps sur la pelouse en compagnie de ses coéquipiers pour communier avec les supporters, au coup de sifflet final. Grâce à ce but, son neuvième dans un Mondial (mais son premier dans un match à élimination directe, à partir des huitièmes), la star du Paris SG a dépassé son prédécesseur Diego Maradona (8 buts) pour devenir le

deuxième meilleur buteur argentin de l'histoire des Coupes du monde. Il n'est désormais plus qu'à une unité de Gabriel Batistuta (10).

"Diego serait super heureux pour moi", avait déjà glissé la "Pulga" ("La Puce", en espagnol) en zone mixte mercredi soir après le match contre la Pologne, qui l'avait vu devenir l'Argentin ayant disputé le plus de matches en Coupes du monde (23 désormais) devant Maradona (21), deux ans après son décès.

A la 50e, Messi a encore usé de ses éblouissants crampons dorés pour garder Mathew Ryan en alerte, mais il a glissé sur sa frappe, déviée par un défenseur. Puis trois fois en fin de match (89e, 90e+2, 90e+4), il a offert trois ballons parfaits à Lautaro Martinez dans la surface, mais son équipier a manqué ses frappes.

Pas grave: après ses buts contre

l'Arabie saoudite en ouverture (défaite de l'Argentine 2-1) et le Mexique (succès 2-0), et malgré son mutisme lors de la victoire 2-0 contre la Pologne mercredi, Messi, avec trois buts au Qatar, rejoint le Français Kylian Mbappé, l'Espagnol Alvaro Morata, l'Anglais Marcus Rashford, le Néerlandais Cody Gakpo et l'Équatorien Enner Valencia (éliminé) au sommet du classement des meilleurs buteurs du Mondial-2022.

"C'est un privilège de jouer avec lui. On sait que l'on doit être patient, qu'il va finir par trouver un petit espace. Et on sait que l'on a toujours cet as dans la manche", a souri Nahuel Molina en zone mixte.

"C'est le N.1 de l'histoire du football, sans aucun doute", a réagi le sélectionneur espagnol Luis Enrique, son ancien entraîneur au Barça, qui était en direct sur Twitch

pendant le match de l'Argentine.

A la 57e, à la suite d'un mauvais contrôle du gardien australien, Julian Alvarez, déjà buteur contre la Pologne mercredi, a profité de cette erreur pour doubler la mise.

Il y a juste eu une petite frayeur habituelle, en fin de match, pour l'Albiceleste, quand Enzo Fernandez a permis aux Australiens de réduire l'écart en déviant dans sa propre cage une frappe de Craig Goodwin.

Mais l'Argentine sans sensations fortes, ce n'est pas l'Argentine de Messi.

Et pour ce qui sera "sûrement" son dernier Mondial, le génial N.10, 35 ans, n'envisage pas de s'arrêter là. L'objectif: atteindre les 1.003 matches le 18 décembre, date de la finale de la Coupe du monde. Le seul trophée qui manque encore à son immense palmarès.

Pelé, hospitalisé, se sent fort, et plein d'espoir



La légende du football brésilien, Pelé, hospitalisé à Sao Paulo depuis mardi à cause d'une infection respiratoire, a déclaré samedi qu'il se sentait "fort, et plein d'espoir" alors qu'il poursuit son traitement contre un cancer du côlon.

"Je veux rassurer tout le monde. Je suis fort, et plein d'espoir et je continue mon traitement comme toujours", a déclaré l'icône de 82 ans dans un message sur Instagram illustré par un rapport médical publié samedi décrivant l'état de santé de l'ancien attaquant comme "stable".

Le triple champion du monde en a profité pour remercier tout

le monde des nombreux messages de soutien qu'il a reçus et ajouté qu'ils lui procuraient "plein d'énergie" lui permettant notamment de suivre le parcours du Brésil lors du Mondial-2022 au Qatar.

Un peu plus tôt dans la journée, l'hôpital Albert-Einstein dans lequel est soigné Pelé avait communiqué sur son état de santé, affirmant qu'il (poursuivait) son traitement et que son état (était) toujours stable.

"Il réagit convenablement aux soins prodigués pour traiter son infection respiratoire, sans aucune dégradation au cours des dernières 24 heures", ont déclaré

ses médecins.

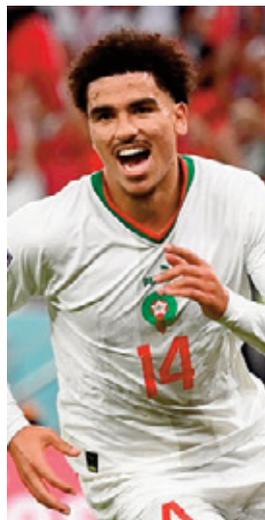
Réagissant à des rumeurs faisant état d'une dégradation de son état de santé, plusieurs personnalités et organisations avaient exprimé leur solidarité au "Roi".

Le Français Kylian Mbappé a rendu un hommage à Pelé en tweetant le message "Pray for the King" ("Priez pour le Roi") avec la mention "Pelé".

La ville de Doha, où se déroule le Mondial-2022, a orné samedi plusieurs de ses bâtiments d'une photo de Pelé avec un message lui souhaitant un rétablissement rapide, ont constaté des journalistes de l'AFP.



Youssef En-Nesyri : Nous continuerons l'aventure au Mondial avec la même détermination
Zakaria Aboukhlal : L'EN est devenue un adversaire redoutable et difficile à battre
Abdessamad Ezzalzouli : Le Onze national dispose de tous les atouts pour remporter le match contre l'Espagne



Youssef En-Nesyri, joueur de la sélection nationale marocaine de football, a indiqué que l'équipe du Maroc ne va pas se contenter de ce qu'elle a réalisé et qu'elle est déterminée à poursuivre l'aventure à la Coupe du monde de football, Qatar 2022,

avec la même volonté et la même détermination.

En-Nesyri a ajouté, dans une interview accordée au journal qatari "Arraya", publiée samedi, que l'équipe nationale a réussi à présenter un bon niveau et à réaliser un bel exploit en se qualifiant aux huitièmes de finale à la tête d'un

groupe très fort, et à apporter la joie dans le cœur de tout le peuple marocain.

Il a souligné que ce qui a été réalisé était le rêve de tout un peuple, pas seulement de l'équipe nationale, et « nous sommes heureux d'avoir réussi à réaliser ce rêve, et nous sommes déterminés à pour-

suivre le rêve au Qatar avec la même volonté, la même détermination et persévérance ».

L'attaquant des Lions de l'Atlas a noté que le match des huitièmes de finale contre l'équipe espagnole ne sera pas facile du tout. Il a déclaré dans ce sens : "Notre concentration sera sur nous-mêmes, nos capacités, et la possibilité de présenter un niveau digne de l'équipe nationale marocaine afin de poursuivre l'aventure avec succès".

Youssef En-Nesyri a salué, par ailleurs, la bonne organisation de cette fête footballistique par le Qatar, soulignant que le soutien des supporters du monde arabe aux équipes arabes dans cette Coupe du monde était "très impressionnant".

Pour sa part, Zakaria Aboukhlal a assuré que la sélection marocaine est animée d'une volonté de fer pour signer un résultat positif face à l'Espagne, rapporte la MAP.

L'équipe nationale disputera ce match décisif, avec en ligne de mire la qualification pour les quarts de finale, a-t-il déclaré à la presse peu avant une séance d'entraînement des Lions de l'Atlas,

effectuée samedi, en prévision de cette rencontre.

Selon l'international marocain, auteur de la deuxième réalisation des Nationaux face à la Belgique en phase de poules, l'équipe nationale, sous la houlette de Oualid Regragui, est devenue un "adversaire redoutable et difficile à battre".

Après avoir exprimé sa joie pour la qualification historique du Maroc en huitièmes de finale, Zakaria Aboukhlal a indiqué que les joueurs sont déterminés à faire bonne figure face aux champions du monde 2010.

De son côté, Abdessamad Ezzalzouli s'est dit convaincu que l'Onze national dispose de tous les atouts pour remporter cette rencontre, mettant en avant les qualités techniques de l'équipe du Maroc. Cette séance d'entraînement, effectuée au stade Dhail, a été marquée par la participation de l'ensemble des joueurs de l'équipe nationale.

Au terme du premier tour, les Lions de l'Atlas ont terminé à la tête du groupe F avec 7 unités, devançant la Croatie (5 pts). La Belgique (4 pts) et le Canada (0 pt) ont été éliminés.

Walid Regragui, premier sélectionneur arabe à mener son équipe aux 8^{èmes} de finale du Mondial

Le sélectionneur national Walid Regragui est devenu le premier sélectionneur arabe à mener son équipe aux 8^{èmes} de finale du Mondial, a indiqué la Fédération internationale de football association (FIFA).

Regragui, qui a pris les rênes de la sélection marocaine en remplacement de Vahid Halilhodzic, a réussi à bâtir une équipe compétitive qu'il a guidée au 2^{ème} tour de la Coupe du monde au Qatar en tant que leader du groupe F, devant de fortes équipes comme la Croatie et la Belgique, écrit la FIFA sur son

site internet.

Selon la même source, Regragui, 47 ans, nommé à la tête des Lions de l'Atlas quelques mois avant le début du Mondial, a réussi à atteindre l'objectif escompté par le Maroc depuis 1986 et que plusieurs entraîneurs étrangers ont échoué à réaliser.

L'ancien international marocain, ajoute la FIFA, est parvenu à faire régner une ambiance saine et sereine dans le vestiaire marocain, a convaincu certains joueurs à faire leur retour à la sélection, tout en faisant progresser une nouvelle génération de joueurs.

Outre sept joueurs ayant pris

au Mondial-2018 en Russie, dont Yassine Bounou, Achraf Hakimi et Youssef En-Nesyri, le Mondial qatari connaît la participation de plusieurs nouveaux joueurs comme Sofyan Amrabat, Noussair Mazraoui et Abdelhamid Sabiri, qui ont signé de bonnes prestations, note la même source.

La FIFA rappelle, par ailleurs, que Regragui, qui s'est illustré avec le Wydad de Casablanca en remportant la Ligue des champions d'Afrique, compte à son actif d'autres expériences en tant qu'entraîneur avec le FUS de Rabat et Al Dhail qatari.

Sous la houlette de Regragui, qui a gravé son nom dans l'histoire du football marocain et arabe, la sélection marocaine a réalisé des résultats remarquables face à la Croatie, vice-championne du monde, la Belgique et le Canada, ajoute-t-on.

Cette expérience réussie devra inspirer d'autres sélections arabes pour miser davantage, dans l'avenir, sur les sélectionneurs "locaux", note la FIFA.

FIFA : Les supporters marocains, le douzième homme



Les supporters marocains ont joué un rôle essentiel depuis le début du Mondial-2022, rapporte la FIFA, notant que le public marocain a été le "douzième homme" derrière les Lions de l'Atlas.

"Venus par milliers au Qatar pour encourager leurs héros, ils (supporters marocains) ont toujours répondu présent. Tout au long de ces 270 minutes de jeu, ils n'ont jamais été pris en défaut. Ils ont chanté sans relâche (...), poussant derrière leurs favoris", écrit la FIFA sur son site Web.

"Une chose est sûre, ils ne sont pas passés inaperçus à Doha. Désormais, tout le monde attend avec impatience de les retrouver en tribunes, pour les huitièmes de finale", mardi prochain contre l'Espagne, poursuit la même source.

Sur un autre registre, la FIFA a considéré que les joueurs marocains "ne manquent ni de talent, ni de qualité technique, ni de rigueur tactique. Ils possèdent aussi une solide expérience du haut niveau, la plupart d'entre eux évoluant dans des clubs de premier plan en Europe", notant que "ce mélange détonnant fait des Lions de l'Atlas une équipe audacieuse, courageuse et intelligente, comme les spectateurs qatariens ont pu le constater".

"Cette génération a débuté son ascension il y a plusieurs années. Malgré son inconstance, elle avait dévoilé quelques belles promesses il y a quatre ans, en Russie. Le noyau dur de l'équipe actuelle s'articule autour de cinq à six vétérans de cette édition 2018 : Yassine Bounou, Hakim Ziyech, Achraf Hakimi ou encore Sofyan Amrabat", ajoute l'instance dirigeante du football international.



Interdits dans l'Union, mais exportables ailleurs

L'UE continue d'exporter des pesticides illégaux et toxiques aux pays du sud

De nombreux pesticides sont interdits d'utilisation dans l'Union européenne. Il est illégal de les utiliser dans les États membres de l'UE, mais il est permis de les produire et de les exporter vers des pays tiers, où ils présentent de grands risques pour les populations et leur environnement. Cette pratique, qualifiée « d'odieuse » par les Nations unies, est pourtant courante, notamment en France où il est permis d'exporter des produits extrêmement toxiques et donc illégaux, tant qu'il s'agit de leur forme pure.

Selon les prévisions du marché, le nombre d'exportations de pesticides vers les pays de l'hémisphère sud va continuer à augmenter. Les cinq plus grandes entreprises de pesticides dont Bayer, BASF et Syngenta, réalisent déjà plus d'un tiers de leurs ventes de pesticides à partir d'ingrédients actifs classés par le « Pesticide Action Network » (PAN) comme hautement dangereux. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les pesticides hautement dangereux présentent des niveaux

particulièrement élevés de dangers aigus ou chroniques pour les humains et l'environnement. Pour cette raison, nombre de ces pesticides ne sont plus autorisés dans l'Union européenne.

Cependant, les entreprises européennes sont toujours autorisées à vendre ces pesticides, notamment à des pays extérieurs à l'UE. Les fabricants de pesticides eux affirment que leurs produits sont sûrs et ne mettent en danger ni humains, ni insectes, ni masses d'eau lorsqu'ils sont manipulés correctement. Une manipulation correcte comprend souvent le port d'un équipement de protection individuelle et le respect de durées d'application spécifiques, de distances de pulvérisation et de directives pour la co-application avec d'autres substances.

En réalité, l'application prescrite ne peut souvent pas être garantie dans les pays du Sud, parce que les demandeurs sont insuffisamment formés ou pas du tout formés, et insuffisamment informés des risques pour la santé et des distances à respecter lors de l'application de pesticides. Les équipements de protection

individuelle sont souvent difficiles à obtenir, trop chers, ou il n'est tout simplement pas raisonnable de les porter en raison des températures élevées. Différentes études montrent également que de nombreux utilisateurs ne sont pas en mesure de lire les instructions, soit parce qu'ils ont un faible niveau d'éducation scolaire, soit parce que les instructions ne sont pas rédigées dans les langues courantes du pays.

Les experts en droits de

l'Homme critiquent la pratique des États membres de l'UE consistant à exporter vers le Sud des pesticides interdits par l'UE, car elle externalise les impacts sanitaires et environnementaux de ces substances dangereuses sur les plus vulnérables. Les organisations de la société civile demandent donc une interdiction légale de ces pratiques. En 2020, le projet de stratégie sur les produits chimiques de la Commission européenne comprenait pour la première

fois un engagement à empêcher l'exportation de produits chimiques dangereux interdits dans l'UE. Un premier projet juridique est à prévoir en 2023.

Certains États européens ont déjà pris des mesures nationales. En France, une loi interdisant la fabrication, le stockage et l'exportation de pesticides interdits dans l'UE est entrée en vigueur en janvier 2022. Ces substances ne peuvent plus être utilisées pour l'entretien des espaces verts, des allées ou des forêts. La Suisse a interdit l'exportation de cinq pesticides particulièrement toxiques depuis 2021, d'autres matières actives suivront. En Allemagne, l'annonce de mettre un terme légal à ces exportations à l'avenir a été confirmée et concrétisée en septembre 2022. Les pays importateurs ont également pris des mesures contre les doubles standards dans le commerce des pesticides : les autorités tunisienne, palestinienne et mexicaine ont imposé une interdiction d'importation de pesticides interdits dans le pays exportateur ou producteur lui-même.

Nizar Ghennem (stagiaire)



Recettes

Tajine au poulet et aux poires confites aux épices

Ingrédients :

- 4 Blancs de poulet (700 gr)
- 4 Petites poires
- 1 Poignée de raisins secs blonds
- 5 Pommes de terre nouvelles
- 1 Gros oignon
- 1 C à s de miel liquide
- 1 C à c de coriandre
- 1 C à c de cumin 1 C à c de cannelle
- 1/2 C à c de muscade
- 1/2 C à c de curcuma
- Huile d'olive
- Sel, poivre

Préparation:

Dans une cocotte, faites chauffer un peu d'huile d'olive et faites-y dorer vos blancs de poulets sur les 2 faces. Réservez.

Émincez l'oignon et faites-le revenir dans un peu d'huile d'olive jusqu'à ce qu'il soit un légèrement doré.

Ajoutez les cubes de poire, les raisins secs, la coriandre et le cumin. Mélangez et laissez ainsi 2-3 minutes.

Ajoutez ensuite la cannelle et la muscade puis arrosez le tout de miel. Laissez confire encore 2-3 minutes.

Pelez et coupez les pommes de terre en rondelles. Mettez-les sur 1 seule couche sans les superposer dans le panier d'un cuit-vapeur et saupoudrez-les tranches de curcuma et d'un peu de sel.

Faites cuire à la vapeur 15 bonnes minutes (vé-



rifiez avec la pointe d'un couteau, si elles sont tendre c'est cuit).

Préchauffez le four à 150°.

Posez 4 cercles ou carrés de présentation sur la plaque du four recouverte de papier sulfurisé ou sur une plaque à pâtisserie.

Coupez le poulet en lamelles et disposez-les dans le fond des cercles. Tassez légèrement.

Filtrez le confit avec une passoire (conservez le jus) et déposez les poires confites sur le poulet, tassez de nouveau.

Disposez les tranches de pomme de terre par dessus.

Faites réchauffer 10 minutes.

Faites épaissir légèrement le jus du confit en le faisant bouillir 2 minutes.

Juste avant de servir, glissez une large spatule sous les cercles et posez-les dans les assiettes.

Retirez doucement les cercles et servez vos tajines accompagnés d'un petit ramequin de sauce pour les plus gourmands !

Découverte de deux nouvelles espèces de plantes

Un groupe de botanistes péruviens et internationaux ont découvert deux nouvelles espèces de plantes dans les Andes péruviennes, mais alertent face à leur menace d'extinction en raison de l'activité minière, a rapporté l'Université de San Marcos.

Baptisées "Viola ornata" et "Viola longibracteolata", ces deux nouvelles espèces découvertes dans les régions d'Arequipa et de Moquegua (sud) appartiennent au sous-genre Neo-andinum de Viola, qui rassemble actuellement 15 espèces au Pérou.

Ce sous-genre est constitué dans les Andes, à des altitudes extrêmement élevées, dans des zones reculées peu explorées entre 3.800 et

5.000 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Ce sont des herbes vivaces, d'apparence assez velue, qui poussent en rosettes avec de petites fleurs, et leur coloration et leur forme les aident à se fondre dans leur environnement.

"Les botanistes de San Marcos publient une étude dans laquelle ils révèlent la découverte de deux nouvelles espèces de plantes qui sont en danger critique d'extinction en raison de l'activité minière (...) principalement en raison du déclin de la qualité de leurs habitats actuels et potentiels, puisque ces zones subissent gravement l'impact de l'extension de ces activités", a indiqué mardi l'université dans un communiqué.

